

# L'ARCHITECTURE: UN ENJEU URBAIN UN INSTRUMENT DE PROMOTION **POLITIQUE**

ENSA PARIS VAL DE SEINE  
SOUS LA DIRECTION DE YANKEL FIJALKOW  
JOSEPH DANAN 2016



## **REMERCIEMENTS**

Je souhaiterais, en premier lieu, remercier mon directeur d'étude, monsieur Yankel Fijalkow pour ses conseils, sa bienveillance, sa disponibilité et son investissement.

J'aimerais également remercier monsieur Georges Edery, qui a vu naître les prémisses de ce sujet, pour son soutien et ses conseils avisés; ma famille et mes proches pour leur patience, leurs doutes et leurs conseils qui ont fais mûrir ma réflexion et ma démarche d'analyse.  
Ainsi que madame Sophie Rotkopf et monsieur Yves Nicolin pour leur temps et leur gentillesse, sans qui cette étude ne serait pas complète.



<b>INTRODUCTION .....</b>	6
<b>I. ARCHITECTURE ET CONTEXTE SOCIAL .....</b>	9
1. Une architecture de servitude .....	10
2. Le style International : une utopie humaniste mais déshumanisée.....	11
3. Une remise en cause du Style International:.....	12
Sociétale et architecturale .....	12
Lois et réformes .....	13
4. Aujourd'hui: un instrument de promotion politique .....	14
Nationalement : Bâtir pour exister .....	14
Localement : une « démocratie participative perverse ».....	14
<b>II. LES « MAIRES-BÂTISSEURS » : UN DESTIN NATIONAL?.....</b>	17
1. Étude de cas.....	19
Démarche.....	19
Étude.....	20
Albi .....	20
Angoulême.....	23
Auxerre.....	27
Brive .....	30
Charleville.....	33
Cholet.....	36
Epinal .....	38
Tarbes.....	40
Troyes .....	42
Roanne .....	45
2. Synthèses et bilans .....	49
Synthèse: «maire bâtisseur», Maire réélu? .....	50
Synthèse: «maire bâtisseur», Maire ministre? .....	52
Bilan .....	55
<b>III. CONFIRMATION OU INFIRMATION? ENTRETIEN AVEC YVES NICOLIN, DÉPUTÉ-MAIRE DE ROANNE .....</b>	57
Présentation.....	59
Compte rendu d'entretien.....	61
<b>CONCLUSION .....</b>	65
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>	67
<b>ANNEXES .....</b>	68
L'entretien .....	68

# INTRODUCTION

Pour permettre l'émergence de talents naissants dans le monde de l'architecture, le concours peut jouer un rôle important; En connaître tout les enjeux sous-jacents apparaît donc comme une réelle nécessité.

En 1664, ce que l'on peut considérer comme le premier concours international d'architecture est mis en place : alors que l'architecte Le Vau avait déjà réalisé les façades nord et sud de la Cour Carrée du Louvre et s'apprétait à construire la façade orientale, Colbert (un des principaux ministre de Louis XIV), sollicite les architectes parisiens mais aussi romains pour faire des propositions alternatives au projet de Le Vau. Il s'adresse, dans un premier temps, à Le Bernin (qui vient alors d'achever la colonnade de Saint- Pierre à Rome). Mais Le Bernin déçoit et on nomme une commission réunissant les architectes français Le Brun, Le Vau et Claude Perrault pour attribuer le dessin de la future Colonnade du Louvre ; C. Perrault s'en verra confier le dessin<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> ALBA Dominique et VAN DE WYNGAERT Thierry, "Les concours d'architecture tiennent-ils leurs promesses?", Séminaire Vies Collectives, 15 février 2007, <http://www.ecole.org>.

Le droit à la commande, de l'emploi ou du jugement à définir l'architecture est historiquement accordés au Prince (que ce prince soit le monarque ou l'Église)<sup>2</sup>;

Pour le concours de la façade orientale du Louvre, seul Louis XIV avait le dernier mot. Aujourd'hui, il est évident que le Roi-Soleil et les princes en général ont cédés leurs trônes et par la même, leurs pouvoirs à générer et à contrôler l'urbain. Alors qu'en est-il aujourd'hui ?

Pour créer de l'émulation entre les architectes, mais également pour faire obstacle aux monopoles, depuis une trentaine d'années, le recours aux concours s'impose comme une obligation pour les municipalités dans l'attribution des marchés publics (héritage de la loi MOP de 1985 relatives aux relations entre maîtrise d'ouvrage publique et maîtrise d'œuvre privée). Avant les lois de décentralisations, les décisions du maire étaient soumises à la tutelle de l'État et les concours réglementés par l'institution déconcentrée de l'État: les préfectures. Ainsi en 1985, soit 5 ans après les lois de décentralisations, compte tenu de certaines pratiques utilisées par certains élus locaux, l'État a mis en place une réglementation des marché public de l'architecture.

Les « mises en concurrence » sont alors soumises à une procédure dictée par le code des marchés publics (CMP) et l'étude de cette procédure révèle notamment des intentions d'impartialité, comme l'anonymat des architectes concourants ou l'examen de la proposition par un jury expert. Mais l'attribution finale du marché (d'après l'article 70-VIII du CMP) reste à l'appréciation de « l'assemblée délibérante ».

L'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales, met un nom sur cette « assemblée délibérante » en précisant que le conseil municipal peut autoriser le maire à prendre toutes décisions relatives aux marchés publics passées au nom de la commune.

Mais lorsque que l'on observe François Mitterrand et le concours relatif à « sa » Bibliothèque Nationale, la brièveté imposée à la réponse de son appel d'offre, son implication dans le choix du projet lauréat, sa volonté d'une réalisation hâtive et les larges controverses qui nourrissent ce projet, on peut se questionner réellement sur le contrôle et les attentes d'un concours.

**Que ce soit par le Président de la République ou les élus locaux, on peut alors faire l'hypothèse d'un lien fort entre les décisions d'urbanisme et les stratégies politiques.**

<sup>2</sup> RAGON, Michel. *L'Architecte, le Prince et la Démocratie: Vers une démocratisation architecturale*. Albin Michel, 1977.

Mais la politique n'est pas -seulement- de l'urbanisme, elle englobe une palette d'enjeux bien plus large, notamment celui important, plutôt déterminant, de Pouvoir !

C'est le pouvoir, ou plutôt la capacité et la légitimité à exercer et à conserver ce pouvoir, qui est au centre des joutes politiques. Et il paraît évident que l'architecture et l'urbain (qui donne une première définition de la ville) soient des arguments, des instruments, importants dans les débats et les décisions politiques :

Dans mon rapport de Licence portant sur « l'implication des habitants dans les processus de renouvellement urbain », j'ai traité le critère du rapport entre les usagers et les politiques lors des phases de concertations; je me suis donc penché sur le cas de Roanne (une ville moyenne de 35 000 habitants dans la Loire) qui révélait une course effrénée des politiques dans la planification de grands projets urbains et architecturaux. M'attardant sur la mauvaise gestion des phases de concertation de la maire en place et des répercussions néfastes sur son mandat, je n'avais pas encore réalisé les enjeux politiques réels de ces projets.

Mais aujourd'hui, lorsque que l'on regarde les programmes politiques, notamment dans les courses aux municipales, on constate que l'architecture et l'aménagement urbain sont des points clefs censés pouvoir orienter le vote citoyen en faveur de l'un des prétendants au titre.

Servir la ville et par la même les usagers est la seule intention impartiale que ces disciplines devraient servir. Alors pourquoi deux – ou plusieurs – candidats se battent-ils pour défendre leurs intentions urbaines et discréditer les projets concurrents ? Ce débat ne devrait-il pas rester interne aux services d'urbanisme ?

**L'architecture est-elle un moyen d'ancrer l'empreinte d'un dirigeant politique dans l'Histoire ?**

**Peut-on envisager l'architecture comme un réel instrument de promotion politique ?**

**À quelle échelle ? Locale ? Nationale ?**

« Ce qui importe ce n'est pas l'origine des pouvoirs mais c'est le contrôle continu et efficace que les gouvernés exercent sur les gouvernants. ».

Alain, 12 juillet 1910

Ici, Alain nous dit que le pouvoir des gouvernants est défini directement par la place de leurs gouvernés dans la société : à travers l'Histoire, les gouvernements successifs, qu'ils soient monarchiques, oligarchiques ou démocratiques, se sont structurés autour du peuple. Certes le type de gouvernement se réfère au statut du gouvernant, mais en réalité, il est d'autant plus rattaché, directement ou indirectement, au statut du peuple..

Le peuple est le public de l'architecture, elle se structure donc en écho à la situation et à l'implication (autrefois restreinte, aujourd'hui importante) de ce peuple dans la société.

C'est à ce titre que, dans un premier temps, nous tenterons de répondre à la problématique « L'architecture est-il un moyen d'ancrer l'empreinte d'un dirigeant politique dans l'Histoire ? » en tentant de comprendre l'évolution de l'intérêt architectural dans la ville à travers ce rapport gouvernés/gouvernants pour envisager les enjeux politico-urbains des dirigeants dans les courses actuelles aux pouvoirs.

Nous entamerons cette étude par une rétrospective de l'évolution de l'impact architectural sur le peuple et ses intérêts pour le pouvoir en place en s'appuyant au départ sur le moyen-âge et son système monarchique.

Puis nous verrons en quoi les révolutions, les guerres et les mouvements populaires ont pu modifier les codes et les prérogatives institués de l'architecture pour arriver à une instrumentalisation ou les enjeux politiques surclasses les enjeux urbains.

Dans une seconde partie, nous chercherons à répondre à la seconde interrogation (« Peut-on envisager que l'architecture soit un réel instrument de promotion politique ? A quelle Échelle ? Locale ? Nationale ? ») à travers une étude portant sur un panel de dix villes ; premièrement en étudiant le rapport entre les grands projets de ces villes et les municipalités en places, puis l'évolution des carrières politiques des maires en charge de ces municipalités, pour en extraire le lien éventuel que l'architecture entretient avec l'évolution de ces carrières.

Nous reviendrons plus attentivement sur le cas de Roanne (introduit plus haut), qui présente la particularité d'avoir eu des municipalités très investi dans le dynamisme urbain et architectural de leur commune mais, avec des gestions très différentes qui ont conduit à la réélection d'un maire après une période d'alternance.

Nous pourrons enfin, à travers un entretien exclusif avec ce maire réélu, confirmer ou infirmer nos questionnements.



# I. ARCHITECTURE ET CONTEXTE SOCIAL.

«L'architecture a toujours été complaisante avec le pouvoir. On aurait pu penser qu'avec l'avènement de la démocratie, les intentions de l'architecture évolueraient ; hors il n'en est rien.»

«Tout monument glorifie le Prince qui l'a fait naître»<sup>1</sup>

Lorsque nous remarquons les châteaux de la Loire ou le Louvre, nous percevons globalement leurs enjeux. De nos jours, lorsque nous observons la fondation Vuitton ou la Bibliothèque Nationale de France, nous envisageons facilement que l'architecture reste un moyen de glorifier le Prince qui la commandé.

Seulement, la société et l'architecture ont évolués depuis, et, par la même, les processus de mise en œuvre.

L'intérêt de ce chapitre n'est pas de décrire précisément le lien entre Histoire et Architecture mais de situer ces tendances politiques et sociétales avec l'évolution du pouvoir, les préoccupations architecturales et leur rapport au peuple afin de tenter de comprendre les enjeux réels de l'architecture dans le paysage urbain.

---

<sup>1</sup> RAGON, Michel. *L'Architecte, le Prince et la Démocratie: Vers une démocratisation architecturale*. Albin Michel, 1977. P. 21

# 1. Une architecture de servitude

L'architecture du Prince dans ce qui pourrait être sa définition primaire se référerait à une architecture monarchique, alors qu'à l'époque, le Roi dirigeait tout.

L'architecture était commandée par le Prince (le Roi) pour le Prince afin de montrer et imposer sa puissance :

-Militaire avec l'édification de châteaux : initialement d'utilité protectrice puis, à la Renaissance, les rois décidèrent d'établir des châteaux non plus pour la défense mais pour leur confort.

-Politique avec la construction de palais dédiés aux résidences urbaines du monarque comme le Palais du Louvre ou le Palais-Royal.

-Religieuse avec des églises et des cathédrales majestueuses destinées à montrer la puissance de l'église et par la même suggérer la soumission du peuple aux institutions religieuses.

-Culturelle : le monarque représentait le luxe, le raffinement, le savoir. Il commandait donc des théâtres, des bibliothèques ou des places, des jardins somptueux pour démontrer sa supériorité intellectuelle.



Le Palais du Louvre, source internet



Le château de Versailles, source internet

En ces temps, l'architecte se devait de magnifier le roi, l'aristocratie et les gens d'église, la monarchie et la religion : Michel Ragon, dans son œuvre «*l'Architecte, le Prince et la Démocratie*» rappelle que, dans l'histoire de l'architecture, l'architecte se définissait comme un « artiste chargé de magnifier le pouvoir, d'imposer à tous la présence quotidienne du prince par des monuments destinés à inspirer la crainte, le respect ou l'amour du monarque »<sup>1</sup>. L'architecture impressionnait et asservissait un peuple pour lequel le pouvoir était alors incontestable et où le 'bien être' et 'l'épanouissement personnel' étaient des notions ignorées.

Puis, à la fin du XVIII<sup>ème</sup>, notamment grâce à la participation de la France à la Guerre d'Indépendance des États-Unis et aux philosophes des Lumières et à leur combat contre les oppressions religieuses et politiques, le peuple commença son émancipation. La Révolution Française enterra la monarchie : la première république était née !

L'organisation administrative de l'Ancien Régime était très complexe: une Assemblée constituante (composée majoritairement de la bourgeoisie) était formée et très vite s'attacha à reformer les administrations par l'intermédiaire de deux lois :

-La loi du 22 décembre 1789, l'Assemblée créa les départements, circonscriptions à la fois administratives, judiciaires, fiscales et religieuses. Ils furent divisés en districts, cantons et communes.

-La loi du 14 décembre 1789 mit en place la municipalité. À partir de janvier, chaque commune de France organise l'élection de ses élus. Ce sont les premières élections de la Révolution. L'action de ces municipalités resta cependant sous contrôle d'instances supérieures.

Cependant, la mise en œuvre de cette réorganisation n'était pas pleinement démocratique : leurs dirigeants n'étaient élus que par les citoyens les plus riches, appelés citoyens actifs, les citoyens "lambda" n'avaient toujours pas leurs mot à dire !

S'en suit une longue période où une France instable oscille entre Républiques, Empire et monarchie : on reste dans un système Oligarchique où le pouvoir est désormais reparti entre une élite composée de bourgeois, d'aristocrates ou de technocrates. La hiérarchisation sociale perdurât mais les différentes classes sociales 'cohabitaient'. Cette cohabitation était évidemment très relative mais elle eut le mérite d'exister comme témoigne la composition sociale des immeubles parisiens pré-Haussmanniens : les bourgeois investissaient le deuxième étage, les fonctionnaires et les employés aux troisième et quatrième, les petits employés au cinquième, les gens de maison, étudiants et pauvres sous les combles. Toutes les classes sociales y étaient réunies mais un clivage social fort régissait encore cette époque.

Il faut patienter jusqu'à la fin de la Première Guerre Mondiale pour observer de nouveaux bouleversements dans le paysage politique et urbain.

<sup>1</sup> RAGON, Michel. *L'Architecte, le Prince et la Démocratie: Vers une démocratisation architecturale*. Albin Michel, 1977. P. 19

## 2. Le style International : une utopie humaniste mais déshumanisée.

La Grande Guerre fut grande par sa durée mais surtout par l'étendue de ses pertes humaines et matérielles.

En effet le bilan humain s'élèverait à 9 millions de morts et 8 millions d'invalides. Mais c'est surtout l'impact des dommages matériels sur l'économie du pays qui fit apparaître de nouvelles préoccupations urbaines et sociales :

En effet, l'impératif de l'économie de guerre désorganisa les circuits commerciaux traditionnels ; les productions agricoles et industrielles se sont effondrées (un tué sur deux était un paysan), les bombardements et les toxiques de combat avaient rendu impossible l'agriculture ou l'urbanisation sur des milliers d'hectares de paysage, fragilisant également les habitations, les usines, les exploitations agricoles ainsi que les réseaux viaires

Face aux exodes ruraux massifs, il fallut créer du logement, repenser la ville pour tout le monde et par la même les modes d'habiter.

Cependant « la notion de ville pour tout le monde n'était aucunement préparée par la tradition architecturale »<sup>1</sup>.

Dans Vitruve, alors la seule étude référence en matière d'architecture, l'habitat ordinaire, courant, modeste, n'est même pas envisagé.<sup>2</sup>

Dans les années 20, les architectes européens, dans leur immense majorité, rejetaient Vitruve et cherchaient alors une alternative, un nouveau moyen de dessiner l'architecture, sans fioriture, une architecture où la fonction prédominait sur la tradition 'ornementaliste' et où leurs convictions sociales intégraient l'Homme dans leurs processus de conception.

L'émergence de nouvelles techniques de constructions industrialisées donna une grande impulsion à ce style porté par des figures majeures de l'architecture européenne de cette époque comme Alvar Alto, Wells Coates ou Le Corbusier. Ce nouveau mode de conception est initié par l 'école du Bauhaus, où travaillait Mies van der Rohe et W. Gropius, qui définira les intentions de ce style « International » dans son ouvrage « International Architektur » publié en 1925 pour le Bauhaus.<sup>3</sup>

Cette école définit alors l'architecture comme «internationale» dans le sens où elle se libère de toutes contraintes géographiques et culturelles pouvant ainsi être conçue et produite à grande échelle n'importe où dans le monde.

« Là où naît l'ordre, naît le bien-être »

Le Corbusier

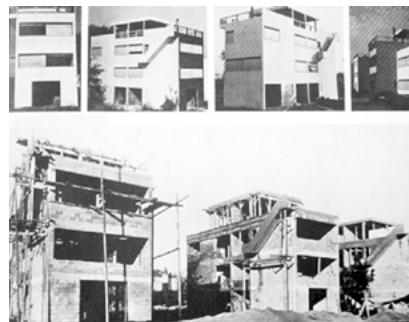
1-2 RAGON, Michel. *L'Architecte, le Prince et la Démocratie: Vers une démocratisation architecturale*. Albin Michel, 1977. P. 14

3 KHAN, Hasan-Uddin. *International style: modernist architecture from 1925 to 1965*. Benedikt Taschen Verlag, 1998. P.11

Le Corbusier, qui est devenu l'architecte majeur du mouvement moderne et internationaliste, théorisera l'architecture à travers 35 ouvrages écrits entre 1912 et 1966 et mènera de nombreuses recherches sur le logement autour notamment des cinq points pour « UNE architecture moderne » ou ses études sur le Modulor.

En 1933, le IVème Congrès international d'architecture moderne (CIAM), sous l'égide de Le Corbusier aboutit à la création de la Charte d'Athènes. La Charte compte 95 points sur la planification et la construction des villes. Parmi les sujets traités, on observe la théorisation des tours d'habitation ou la création de zonages indépendants pour les quatre « fonctions » (la vie, le travail, les loisirs et les transports).

De là naîtra Pessac ou la Cité radieuse.



Pessac, source internet



La cité Radieuse, source internet

L'intérêt de cette vulgarisation de l'œuvre de Le Corbusier n'est pas tant de déprécier le personnage ou ces idéaux mais de contextualiser ce mouvement dans une époque où tout était à repenser. Car le problème du style international et du mouvement moderne en général, était le contexte. En effet, l'Homme, l'usager, était extrait de tout contexte géographique, culturel et est ainsi assimilé à une masse individualisée devant être gérée.

D'après le Corbusier, les besoins humains se limitaient à peu de chose. Ils étaient « très identiques entre tous les hommes, les hommes étant tous faits sur le même moule ».

«*Nos muscles occupent les mêmes places et réalisent les mêmes fonctions*»

Il reprend ainsi la théorie de Descartes « l'animal-machine » et le décline à la notion « d'homme machine » qui pourrait vivre dans des « machines à habiter », elles-mêmes installées dans des « villes-machines », dans lesquelles des hommes parfaitement « conditionnés » ne pourraient que goûter un bonheur de rouage bien huilé. »<sup>4</sup>

4 RAGON, Michel. *L'Architecte, le Prince et la Démocratie: Vers une démocratisation architecturale*. Albin Michel, 1977. P. 14

### 3. Une remise en cause du Style International:

#### SOCIÉTALE ET ARCHITECTURALE

La Seconde Guerre Mondiale, les préceptes idéologiques qui l'on engendrés et les pertes humaines lourdes qu'elle a causée eurent de grandes conséquences dans la conscience des populations et dans les modes de conceptions architecturaux.

Le régime totalitaire, raciste et antisémite d'Hitler, après sa chute, fit prendre conscience à la population des dangers de la centralisation d'un pouvoir et, par la même, interrogea indirectement les populations sur leur condition d'Homme dans leur société.

L'Homme, l'Humain, prend du sens dans la société. Dans l'architecture le mouvement est le même.

Vingt-deux ans après le CIAM, le MoMA de New York organise en 1945 un nouveau congrès sur l'architecture intitulé « Built in the USA : 1932-1944 » (construit aux Etats-Unis : 1932-1944) consacré à l'actualité de l'architecture américaine. Près de la moitié des projets datent de l'époque du "New Deal" et font apparaître les courants qu'entendent « humaniser » le Style International.

A partir de là, bien que l'internationalisme continue à grandement influencer les tendances architecturales, le modernisme s'émancipe peu à peu de ses définitions prônées par la CIAM et s'ouvre progressivement à la « régionalisation ».

Des européens comme Gropius ou Breuer modifient le Style International au contact de l'architecture vernaculaire en bois typique de la Nouvelle-Angleterre ou de la côte Ouest, où les rigoureuses structures en acier cèdent le pas aux charpentes en bois. On assiste également aux Etats-Unis à un regain d'inventivité dans les maisons américaines comme en témoignent les œuvres de P. Johnson, Mies van der Rohe par exemple.



Boissons House, Philip Johnson, 1956



Farnsworth House, Mies van der Rohe, 1951

C'est en 1959 qu'un groupe international d'architectes, rassemblés sous le nom de "Team Ten", parvient à dissoudre les CIAM et à définir ses propres objectifs en faveur d'un nouveau système de logement public, plus humain. Les membres du "Team Ten", notamment Alison et Peter Smithson et Aldo Van Eyck, tout en se fondant sur l'esthétique du style international, conçoivent des bâtiments plus complexes visuellement et à la texture plus riche.

Dans la deuxième partie de sa carrière, Le Corbusier lui-même devient un représentant influent de cette évolution, comme en témoigne la sculpturale chapelle de pèlerinage de Notre-Dame-du-Haut, à Ronchamp (1955)<sup>1</sup>.

L'Humain trouve enfin sa place dans les préoccupations et processus de conception des architectes.

Du point de vue sociétal, la prise de conscience post-45 se manifeste largement en mai-juin 1968. La vaste insurrection populaire anti-autoritaire qui est intervenue en France constitua l'une des ruptures plus marquantes de l'histoire contemporaine française.

Mai 68 est d'abord un mouvement de révolte étudiante sans précédent qui s'inscrivit dans une crise internationale qui prit naissance tout d'abord aux États-Unis.

Mais le cas français se révéla tout à fait spécifique : le mouvement y revêt un aspect plus global, plus spectaculaire qu'ailleurs. Par son triple aspect (universitaire, social et politique). L'explosion de Mai 68 a profondément ébranlé la société française par une remise en cause globale de ses valeurs traditionnelles, et a été révélatrice d'une crise de civilisation. Cette incroyable libération de la parole, ce bouillonnement social inattendu ont pris des allures de révolution<sup>2</sup> et ont eu des profondes répercussions sur la manière de penser l'architecture et urbain à travers de nouvelles politiques.

Mai 68 a anéanti l'autorité du général de Gaulle et son départ fut symboliquement causé par un échec de réformes urbaines: l'échec du référendum sur « le projet de loi relatif à la création de régions et à la rénovation du Sénat ».

Malgré l'échec de ce référendum et devant l'échec urbanistique pro-né par les internationalistes, les pouvoirs politiques (auparavant, plutôt spectateurs des innovations Modernes), reprennent le contrôle du développement urbain en y intégrant les besoins de participation et de concertation des citoyens.

1 Site de l'encyclopédie Larousse, Architecture: styles et courants, [www.larousse.fr](http://www.larousse.fr)  
2 Site de l'encyclopédie Larousse, Évènements de mai 68, [www.larousse.fr](http://www.larousse.fr)

## LOIS ET RÉFORMES

Ce contrôle se manifeste par une série de lois et de réformes architecturales et urbaines importantes :

- La loi du 5 juillet 1972 met en place les conseils régionaux, d'abord nommés « Établissements publics régionaux » (EPR). Ils étaient alors composés de tous les parlementaires de la région et de représentants nommés par les conseils généraux et les principales municipalités. Mais c'est le préfet de région, représentant de l'État, qui est chargé d'exécuter les décisions du conseil régional.
- En 1973, la circulaire Guichard réagit à l'échec des préceptes "internationales" et met en place des directives qui visent à « empêcher la réalisation des formes d'urbanisation désignées généralement sous le nom de «grands ensembles», peu conformes aux aspirations des habitants et sans justification économique sérieuse »; « A lutter contre les tendances à la ségrégation qu'entraîne la répartition des diverses catégories de logements entre les communes des agglomérations urbaines »<sup>1</sup>.
- La loi du 3 janvier 1977 instituera l'Ordre des architectes ainsi que la création, dans chaque département français, d'un Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) : « L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public... En conséquence, des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sont institués... »
- La loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, qui constitue, avec la quarantaine de lois d'accompagnement, l'« acte I » de la décentralisation confère aux maires le pouvoir, la responsabilité et l'autorité sur les projets architecturaux et urbains implantés sur sa commune. D'autres lois comme celle du 28 mars 2003, dite « acte II » de la décentralisation ainsi que des réformes sont votées entre 2008 et 2012 puis en grande partie abrogées après l'alternance de 2012. L'« Acte III de la décentralisation » adopté en 2013 constitue de nouvelles délimitations des régions et de renforcement de compétences des régions mais le pouvoir décisionnel du Maire reste préservé.
- La loi du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire, dite « Loi Voynet » ainsi que la loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains, couramment appelée loi SRU, ont modifié en profondeur le droit de l'urbanisme et du logement en France, réglementant et obligeant les collectivités à inclure les habitants et usagers dans des phases de « concertation ».
- La « Loi Borloo » du 1er août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine réglementera les politiques de la ville et la rénovation urbaine visera à:
  - Réduire les inégalités sociales et des écarts de développement entre les territoires dans les zones urbaines sensibles (ZUS). Un observatoire national des ZUS est créé.
  - Créer un programme national de rénovation urbaine (PNRU) dit « Plan Borloo ».
  - Création de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) afin d'assurer la mise en œuvre et le financement du PNRU.
  - Veiller à la sécurité dans les immeubles collectifs et copropriétés en difficulté.

Cette série de lois et de réformes post-soixante-huit correspond à une prise de conscience politique des intérêts architecturaux et urbains dans la construction d'une société nouvelle où l'Humain devient central.

Les lois, notamment de décentralisation, Voynet et SRU, permettent aux communes de se construire et se développer avec plus d'autonomie autour de préoccupations urbaines où l'implication des habitants devient une obligation législative par la « concertation ».

<sup>1</sup> DRIANT, Jean-Claude. Défaire les grands ensembles. La Ville en débat, 2012, p. 13-24.

## 4. Aujourd'hui: un instrument de promotion politique

### NATIONALEMENT : BÂTIR POUR EXISTER

L'exemple de François Mitterrand, de « sa » Bibliothèque National de France et des polémiques autour de son implication et de sa gestion du projet - exprimés lors de l'introduction - montre l'importance du poids politique dans la planification architecturale.

Mais au delà cet autoritarisme politique, il introduit la notion « d'instrumentalisation de l'architecture ».

Le Musée d'Orsay, le parc de la Villette, la grande Arche de la Défense, le Grand Louvre, l'Institut du monde arabe, l'Opéra Bastille, le Ministère de l'Economie et des Finances (dit « Bercy ») ou la BNF sont considérés comme les éléments visibles et durables des mandats de François Mitterrand.

On ne pourrait pas réduire les Grands Travaux de François Mitterrand à une simple exigence mégalo maniaque de marquer Paris de son empreinte, mais ses Grands travaux, officiellement « Grandes opérations d'architecture et d'urbanisme » s'organisent autour d'un programme architectural promouvant les monuments modernes dans Paris, en vue de faire de la France un des pays leaders de la culture mondiale.

Au delà de ses objectifs politiques portant sur des enjeux nationaux et internationaux, ces projets correspondent également à une volonté politico-personnelle du 21eme président de la République de pérenniser son influence en marquant durablement Paris de son empreinte.

Politiquement, on se rappellera de F. Mitterrand comme l'homme qui fit abolir la peine de mort, signa les accords de Schengen ou le traité de Maastricht mais également comme l'homme qui vit le chômage doubler sous son double-mandat ou multiplia la dette publique par six.

Cependant la BNF, l'Opéra Bastille ou l'Arche de la Défense, visibles quotidiennement par les parisiens et les touristes, ancrent durablement F. Mitterrand comme l'un des présidents les plus marquants de la Cinquième République.

L'architecture et l'urbanisme sont devenus des moyens pour les politiques de promouvoir leur inventivité et leurs capacités à développer la ville indépendamment de leurs actions économiques ou sociales administratives.

### LOCALEMENT : UNE « DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE PERVERSE »

On a vu précédemment, qu'autrefois, l'architecture servait à inspirer la crainte ou l'admiration des Princes qui en contrôlaient les codes et la mise en œuvre. Puis face aux grandes crises elle a du adapter ses codes pour répondre aux besoins sociaux induits notamment des grands mouvements de populations d'entre deux guerres.

Aujourd'hui les besoins sociaux perdurent. Le nouveau statut de l'habitant, par l'application des lois « Voynet », « Borloo » ou « SRU », bascule de simple usager à acteur de la construction de la ville.

Les maires, par l'intermédiaire des lois successives de décentralisations promulguées à partir des années 80, sont devenus les nouveaux Princes de la planification urbaine et architecturale sur leurs communes.

L'intégration des administrés lors de phases de concertations dans le cadre d'une « démocratie participative » ou plutôt « d'une démocratie de proximité » induit des enjeux politiques qui dépassent les enjeux uniquement urbanistiques de développement.

Les usagers, maintenant conscients de leur importance dans le développement de leur commune, acquièrent par l'intermédiaire d'internet, des réseaux sociaux, des magazines, des références de modèles urbains et architecturaux sans pour autant, pour certains, en saisir tous les enjeux et les subtilités...

C'est par ces références, souvent réduites à de simples images décontextualisées, que j'ai pu observer à de nombreuses reprises durant des « phases de concertation » (à Roanne dans le cadre de mon rapport de licence « La places des habitants dans les processus de renouvellement urbain »), des participants proposer des aménagements pour le moins cocasses. Comme un jour, un vieux monsieur, qui profita d'un court silence pour proposer, plein d'entrain, un « Nemausus Roannais » en alternative à la planification d'un ensemble de bureaux près d'une voie rapide.

Peut-on demander à un habitant, qui n'a à priori, aucune qualification spécifique dans le domaine, de concevoir (du moins en partie) un projet dont il en sera l'usager en toute objectivité?

Cette interrogation n'a que peu d'importance lorsque l'on constate que l'appréciation du bilan de ces concertations dans l'établissement du projet final reste à l'entière appréciation du maire (ou de ses représentants) et n'est pas réglementé comme on peut le voir dans le règlement général de l'ANRU (institué par la loi « Borloo ») où la concertation y est évoquée (plutôt que véritablement définie) de la façon suivante :

« L'association des habitants et des usagers des quartiers concernés à l'élaboration du projet est indispensable pour répondre à leurs aspirations. Une concertation active repose sur :

- Le partage du diagnostic et l'élaboration concertée du projet
- L'association des habitants et des usagers tout au long de la mise en œuvre du projet
- L'évaluation des effets de ce dernier auprès des habitants et des usagers. »<sup>1</sup>

Vulgairement : « entendez ce qu'ils ont à dire, comme ça ils seront contents, mais ensuite fais ce que tu veux ! »

Mais la voix du peuple, qu'elle soit entendue ou non dans le jeu des politiques urbaines et architecturales, reste, par le suffrage, un impératif d'adhésion pour un politique et sa quête du pouvoir.

Là réside principalement le poids de l'habitant sur son élu. On conçoit aisément qu'un maire qui viendrait à ignorer les prérogatives de ses électeurs s'en verrait immédiatement sanctionné.

Ce fut notamment le cas à Roanne, commune de 35000 habitants, où la maire élue en 2008, avait initié un immense chantier de restructuration du centre ville, supprimant de nombreuses places de stationnement et rendant l'hyper-centre commercial impraticable par les travaux de voiries entrepris. Les volontés urbaines exprimées par les habitants durant les phases de concertations de ce projet ayant été amplement ignorées, une vague d'insurrection gagna l'ensemble des habitants et des commerçants contre ce projet : des affiches anti-projet tapissèrent rapidement les vitrines des commerces, de grandes manifestations furent organisées, quatre commerçants entamèrent même une grève de la faim.

Les élections municipales suivantes eurent amplement raison de cette mauvaise gestion...

<sup>1</sup> Direction de l'ANRU, *La concertation*, <http://www.anru.fr/-Concertation-.html>

Il est important de préciser que ce cas n'est pas et ne doit pas être perçu comme l'échec d'un modèle participatif généralisé, car dans la majorité des projets de ce type, tout se déroule pour le mieux<sup>2</sup>. L'intérêt est de mettre en exergue que la concertation et l'intégration des habitants, dans les processus de développement urbain, dépassent le seul intérêt urbanistique mais peut être un instrument de pérennité politique pour un maire qui en maîtrise les rouages.

C'est à ce titre que la définition d'une « **démocratie participative perverse** » prend du sens : On impose à un maire d'entendre ses habitants pour des projets structurants, mais bien que l'on puisse envisager l'intérêt d'inclure que ces usagers portent dans le projet, si le maire et ses conseillers ne trouvent en ceci aucun intérêt dans l'enrichissement du projet, ils n'ont pas l'obligation de les prendre en compte. Par contre s'il désire briguer un mandat supplémentaire, là, il doit composer avec.

**L'intérêt politique surclasse l'intérêt urbain.**

**Une nouvelle phase d'instrumentalisation de l'architecture est en marche.**

<sup>2</sup> Sondage CSA pour l'ANRU, *La Satisfaction à l'égard des Programmes de Rénovation Urbaine*, juin 2011, [http://www.anru.fr/Sondage-CSA-juin-2011-81-des.html?var\\_recherche=csa](http://www.anru.fr/Sondage-CSA-juin-2011-81-des.html?var_recherche=csa)



## II. LES « MAIRES-BÂTISSEURS » : UN DESTIN NATIONAL?

### HYPOTHÈSES

La condition des maires et la « démocratie de proximité » avec laquelle ils doivent composer, ainsi que l'exemple de F. Mitterrand ont permis de mettre en exergue l'influence que l'architecture a sur la vie politique.

Mais la stratification hiérarchique de la république définit clairement l'écart qu'il peut y avoir entre un maire de commune et un président. Cette stratification définit, en premier lieu, une 'hiérarchie' mais c'est la notion de 'légitimité à diriger' qui est en réalité centrale.

Alors, ne peut-on pas concevoir que l'implantation de structures de «prestige» sur les communes soit, pour les maires à leurs initiatives, un moyen d'acquérir une légitimité à définir l'urbain et par la même une légitimité à gouverner?

Ce questionnement amène une nouvelle dimension à l'intérêt de l'architecture dans un jeu politique à plusieurs échelles (locale, départementale, régionale, nationale et gouvernementale) et ainsi pose deux nouvelles questions:

**En marquer physiquement son empreinte, un élu pourrait-il y voir un moyen de convaincre son électorat et ainsi de pérenniser son mandat local?**

**Cette légitimité locale acquise par la réussite de son/ses mandat(s), un «maire bâtisseur» pourrait-il revendiquer une légitimité plus générale à diriger un espace plus grand (département, région ou pays) et donc envisager la création architecturale comme un instrument de promotion politique?**

Nous tenterons de répondre à ces deux questionnements par l'étude qui suit.



# 1. Étude de cas

## DÉMARCHE.

Les villes les plus importantes du territoire (Paris, Marseille, Lyon, Toulouse etc.), dont la réputation et l'influence ne sont plus à démontrer et dont l'intérêt architectural rentrerait plus dans une dynamique de renouvellement que de développement, orienteraient, sans doute, cette étude dans le sens de l'hypothèse formulée. Il paraît plus impartial de se concentrer sur des villes moyennes, comparables où l'intérêt à se développer et à construire constitue un véritable enjeu urbain et politique.

Pour vérifier (ou infirmer) cette hypothèse visant à démontrer l'intérêt architectural des maires pour leur ascension politique, nous étudierons individuellement un panel de dix villes comparables en terme de démographie, d'aire urbaine et de proximité avec une grande métropole :

Lors des recherches que j'ai effectué dans le cadre de mon PFE visant à dynamiser le port de Roanne, un Benchmark, comparant les manques et points forts de la ville de Roanne, avait été commandé par la chambre de commerce. Ce Benchmark référençait ainsi dix villes comparables à Roanne.

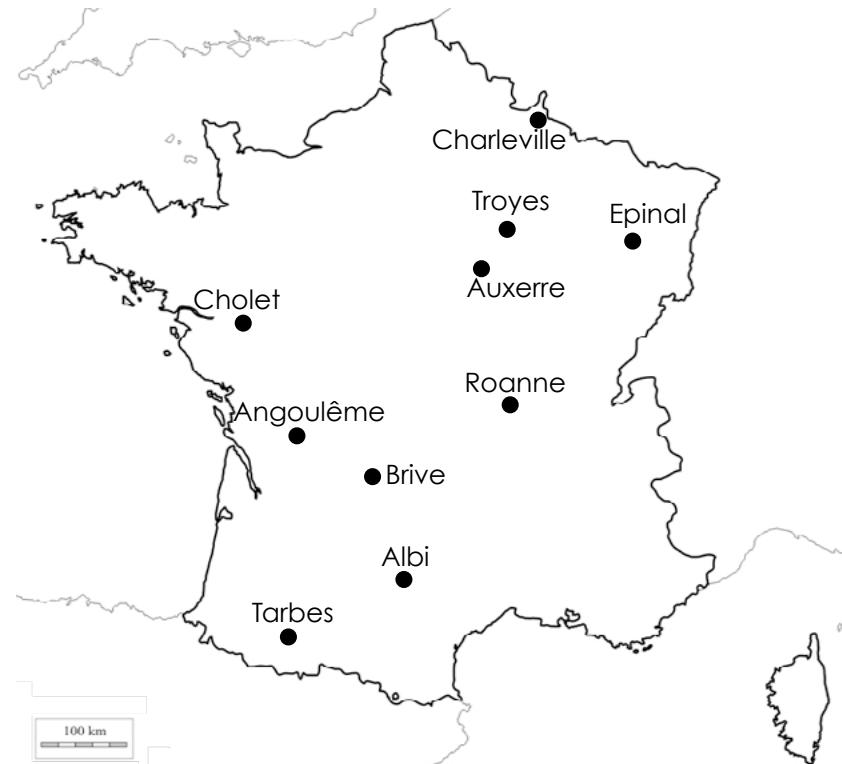
Les données de comparaison ne nous intéressent pas dans le cadre de cette étude, nous partirons néanmoins de ces villes comparables pour construire cette recherche.

Nous analyserons donc Albi, Angoulême, Auxerre, Brive-la-Gaillarde, Charleville, Cholet, Epinal, Roanne, Tarbes et Troyes.

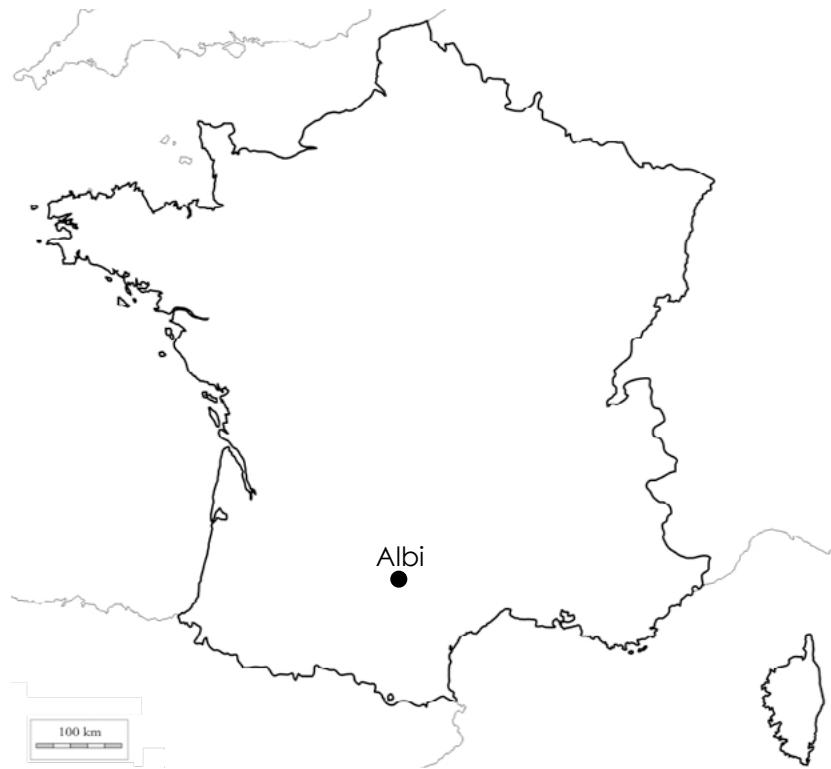
Nous répertorierons, dans un premier temps, les grandes opérations urbaines et architecturales depuis 1995 (des élections municipales ayant été organisées cette année) et leurs dates de commandes/réalisations en nous appuyant sur le référencement fait par le site [www.archi-guide.com](http://www.archi-guide.com). Nous soustrairons à ce référencement les projets de logements (ceux-ci rentrants plus dans une dynamique de politique générale nationale) et les équipements privés (ne participant pas à l'image du maire dans la ville).

Nous rapprocherons chronologiquement ces commandes de leurs commanditaires politiques puis nous nous intéresserons aux destins politiques de ces derniers à travers deux points : le nombre de mandats qu'ils ont exercés en tant que maire et les mandats plus importants qui leurs ont été confiés (députés, ministres...).

Nous tenterons ainsi de vérifier si une corrélation existe entre l'importance des commandes effectuées par les municipalités et l'évolution de la carrière politique de leurs représentants.



	Commune	Aire urbaine	Proximité en Km
<u>Albi</u>	42 231	97 667	Toulouse 77
<u>Angoulême</u>	42 669	161 282	Bordeaux 90
<u>Auxerre</u>	34 869	92 307	Troyes 80 -Paris 170
<u>Brive</u>	46 794	95 207	Limoges 100
<u>Charleville</u>	48 991	106 747	Reims 90
<u>Cholet</u>	53 830	104 742	Nantes 70 - Angers 60
<u>Epinal</u>	32 734	93 841	Nancy 65
<u>Roanne</u>	35 507	104 892	St Etienne 80 - Lyon 85
<u>Tarbes</u>	41 062	116 056	Pau 40
<u>Troyes</u>	59 671	188 320	Reims 125 - Paris 170



## Albi

Albi est surnommée la « ville rouge » du fait de la couleur des briques de sa cathédrale et de son centre historique, est une commune française du sud-ouest de la France, chef-lieu du département du Tarn en région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et le siège de l'archevêché.

Avec ses 49 231 habitants en 2012 appelés les Albigeois, Albi se positionne comme la troisième ville de la région Midi-Pyrénées, après Montauban et Toulouse en termes de population. Son aire urbaine (97 667 habitants en 2010) en fait également la deuxième ville économique de la région en 2010.

La ville est créée pendant l'Antiquité, elle est le fief des seigneurs Trencavel au Moyen Âge puis du catharisme. Elle devient une cité épiscopale dès le XIIIe siècle. C'est durant la Renaissance que la ville s'enrichit grâce à la culture du pastel. Le XIXe siècle est marqué par l'essor de l'industrie avec la verrerie et la chapellerie ainsi que l'extraction de la houille près de Carmaux.

En 2010, la Cité épiscopale d'Albi est ajoutée à la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. (wikipédia)



## Frise chronologique des projets structurants depuis 1995



## **Ecole des Mines d'Albi-Carmaux**



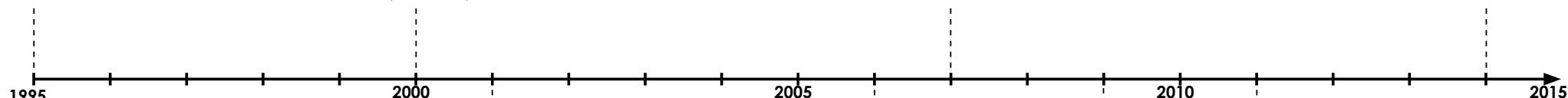
**Médiathèque Pierre Amalric**  
P. Brunerie, J.-F. Irisson, 2000



**Maison du multimédia**  
P. Brunerie, J-F Irissou, 2007



## Grand théâtre d'Albi



## Aménagement Place du Vigan



Aménagement Place du Vigan

**Aménagement Place Sainte-Cécile**  
O. Bressac / S. Santelli / T. Laverne 2006



Aménagement Place Sainte-Cécile

**Centre commercial les  
Portes d'Albi**  
P. Brunerie, J.-F. Irissou, 2009

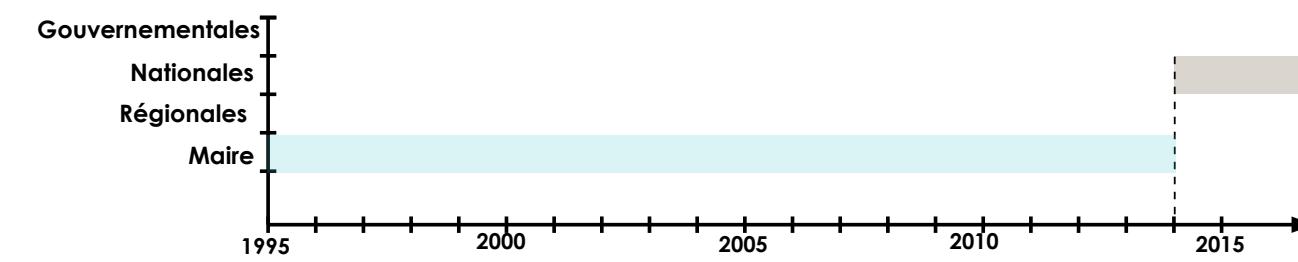


Centre commercial les Portes d'Alb

Centre d'affaires « Buro Club »  
1. Brunerie, J-F Irisson, 2011



Centre d'affaires « Buro Club »



## Philippe Bonnecarrière

Philippe Bonnecarrère, avocat de formation, fut maire de juin 1995 à avril 2014 (triple mandat); conseiller général du canton d'Albi-Est de mars 1998 à mars 2008 (double mandat) puis sénateur du Tarn depuis octobre 2014.

Tous les projets référencés sont initiés par le même maire qui devient sénateur après avoir exécuté trois mandats et commandé, au moins, 8 projets majeurs.

L'hypothèse serait donc vérifiée.





## Angoulême

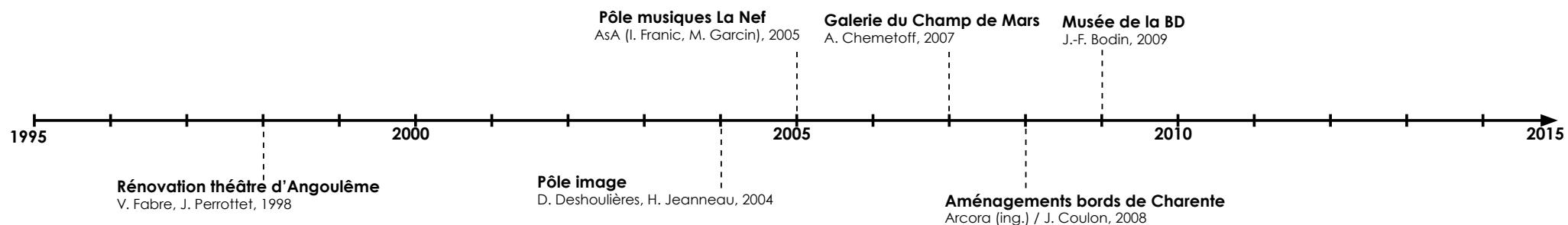
Angoulême est une commune du sud-ouest de la France, préfecture du département de la Charente, en région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes.

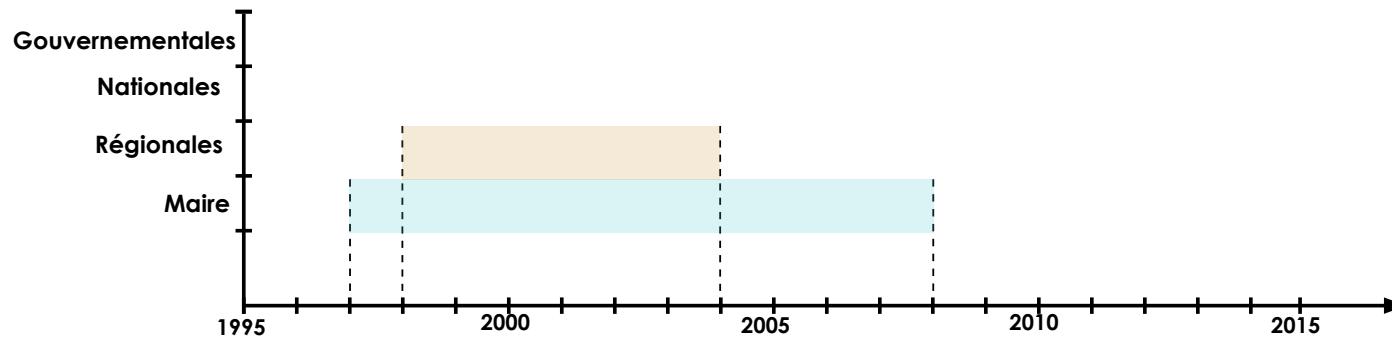
La commune compte 42 014 Angoumoisins en 2012, elle est le centre d'une agglomération rassemblant près de 110 000 habitants (107 652 en 2012, au 60e rang des plus grandes agglomérations en France) au sein d'une conurbation urbaine qui s'étend sur une quinzaine de kilomètres d'est en ouest.

Aujourd'hui, Angoulême occupe le centre d'une agglomération demeurant parmi les plus industrialisées entre Loire et Garonne (industrie papetière établie au XVI<sup>e</sup> siècle, fonderie et électromécanique développées à une période plus récente). C'est également une ville commerciale, administrative, universitaire, avec une vie culturelle animée notamment par le célèbre Festival international de la bande dessinée. (wikipédia)



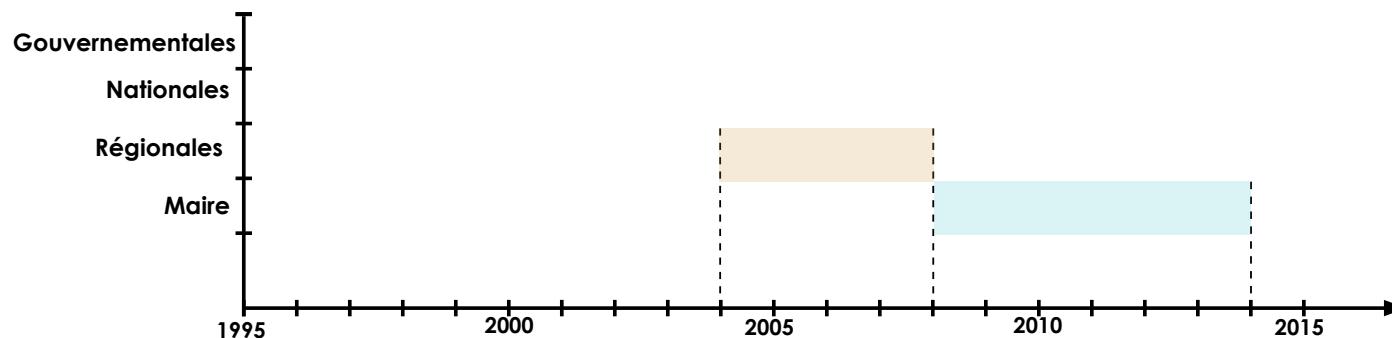
## Frise chronologique des projets structurants depuis 1995





Philippe Motter

Philippe Mottet récupère la mairie à P. Chavanes en janvier 1997 qu'il gardera pendant deux mandats jusqu'en mars 2008; en 1998 il occupera le poste de vice-président du conseil général de Poitou-Charentes jusqu'en avril 2004.



Philippe Lavaud

Philippe Lavaud succédera à P. Mottet et restera maire de mars 2008 à mars 2014 (simple mandat). Conseiller régional de Poitou-Charentes (département de la Charente) de mars 2004 à mars 2008 (simple mandat) et Vice-président du conseil régional de Poitou-Charentes entre avril 2004 et mars 2008, il arrêtera sa carrière politique après sa défaite

Sur les six projets référencés sur Archiguide pour la commune d'Angoulême, cinq sont attribuables à P. Motter (maire de 1998 à 2008).

Avec deux mandats de maire et un poste de vice président du conseil de région, **l'hypothèse sera vérifiée.**

P. Lavaud avec un ou aucun projet initié durant son mandat qui ne fut pas renouvelé, **vérifierait la réciproque.**





## Auxerre

Auxerre est une commune française située au nord-ouest de la région Bourgogne-Franche-Comté, dans le département de l'Yonne dont elle est le chef-lieu. Également chef-lieu de canton et siège de la communauté d'agglomération de l'Auxerrois, elle comptait 34 869 habitants au dernier recensement en 2013, ce qui en fait la première commune icaunaise et la sixième commune de Bourgogne-Franche-Comté en nombre d'habitants. Son aire urbaine totalise plus de 92 000 habitants la même année.

Auxerre est une capitale culturelle et touristique, au cœur de la Bourgogne, dans la vallée de l'Yonne.

Reconnue ville d'art et d'histoire depuis 1995, Auxerre possède 35 monuments historiques inscrits ou classés, et trois musées labellisés Musées de France. En matière économique, Auxerre constitue le principal bassin d'emploi du département. (wikipédia)



## Frise chronologique des projets structurants depuis 1995



Siège, agence «France Télécom»



CHS



Centre de loisirs des Brichère



Extension, restructuration pôle Rive Droite

**Siège, agence «France Télécom»**  
J.-F. Schmit, 1996

**Auxerrexpo**  
Atria architecture,  
1995

**IUT**  
J.-M. Wilmotte, 1993-1997

1995

2000

2005

2010

2015

**CHS**  
Groupe 6, 2005-2007

**Extension IUT**  
G. Lancereau, B. Meyniel, 2005

**Centre de loisirs  
des Brichère**  
X, 2010-2011

**Le Silex**  
BCM, 2008

**Extension, restructura-  
tion pôle Rive Droite**  
A. Deslandes, 2012



Auxerrexpo



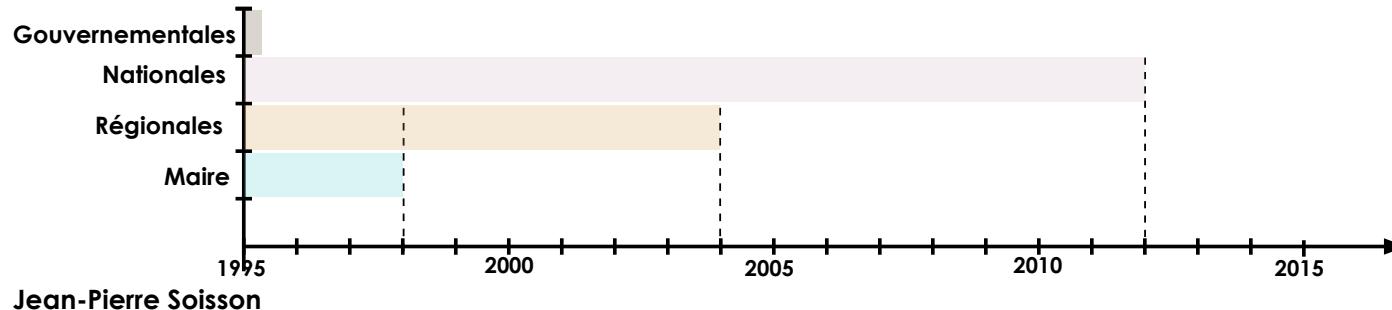
IUT



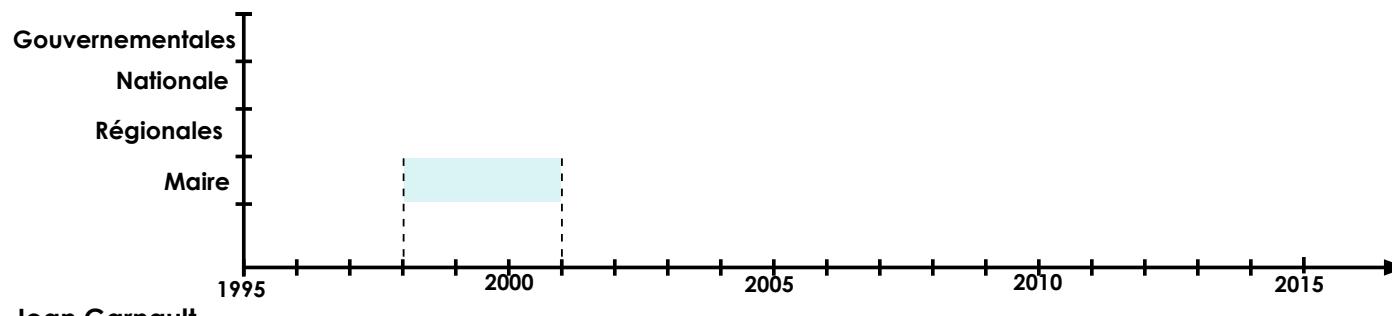
Extension IUT



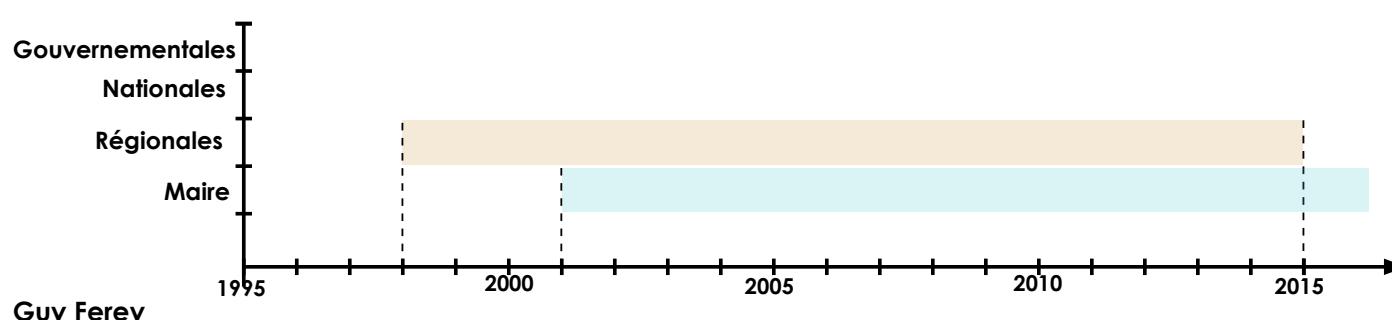
Le Silex



Jean-Pierre Soisson entama sa carrière politique en remportant la mairie d'Auxerre de mars 1971 à avril 1998 (quintuple mandat). Dix-sept ans après son élection il fut nommé « ministre d'ouverture » dans le gouvernement de Michel Rocard de 1988 à 1991, puis dans les gouvernements d'Édith Cresson et de Pierre Bérégovoy (1991-1993). Il sera deux fois président du conseil régional de Bourgogne (en 1992 et 2004) et député de la 1<sup>er</sup> circonscription de l'Yonne d'avril 1993 jusqu'en juin 2012 (quadruple mandat).



Jean Garnault, ancien sportif et trésorier de Fédération Français de Football, il fera une courte apparition politique en détrônant J-P. Soisson de la mairie d'Auxerre. Il ne profitera que d'un simple mandat.



En mars 2001, Guy Ferey récupère la mairie à J. Garnault qu'il conservera jusqu'aujourd'hui. En 2015 abandonne son poste de 7<sup>ème</sup> vice-président du conseil régional de Bourgogne après un triple mandat.

Si on observe la frise chronologique des grands projets d'Auxerre et qu'on les rapproche aux frises municipales ci-dessus, on observe trois phases qui se répondent parfaitement:

Une première phase entre 1995 et 1998 où un projet est inauguré chaque année, J.P. Soisson est encore maire et a gravi, depuis sa première élection, les strates politiques jusqu'à devenir ministre. S'en suit, une phase sans projet entre 1999 et 2004 qui correspond à la courte apparition politique de J. Garnaud. Après l'élection de G. Ferey en 2001, une phase de construction intensive apparaît à partir de 2005; Ferey sera réélu à deux reprises.

On observe donc deux modèles ici: Un modèle de «maire actif» (J-P. Soisson et G. Ferey) qui construit beaucoup et qui cumule et accumule les mandats; Et un modèle de «maire passif» qui ne construit pas et évolue pas.

**L'hypothèse et sa réciproque seraient donc vérifiées.**



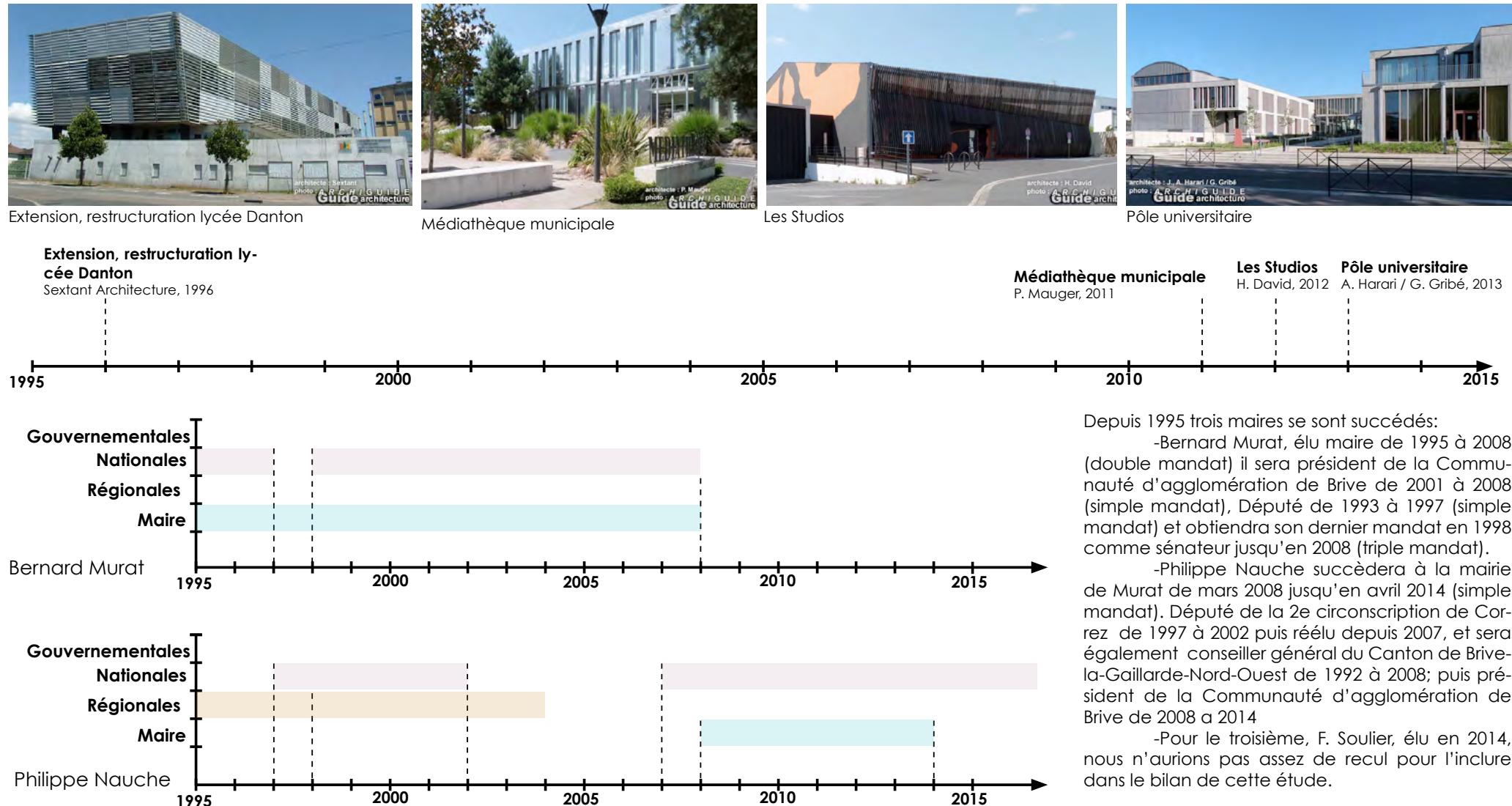
## Brive

Brive-la-Gaillarde, couramment appelée simplement Brive, est une commune française du Sud-Ouest de la France, sous-préfecture de la Corrèze, en région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. Avec 46 794 habitant et 95 207 dans son aire urbaine, c'est la ville la plus peuplée du département.

Avec des activités économiques, commerciales et industrielles variées, Brive-la-Gaillarde est le second pôle économique de la région Limousin, après Limoges. Brive-La-Gaillarde est depuis 10 ans utilisée comme « laboratoire grandeur nature » pour tester de nouveaux produits de grande consommation, car cette ville est isolée du reste de la région, et ses habitants sont jugés représentatifs de la population française. Les nouveaux produits sont alors testés dans les supers et hypers marchés partenaires de TNS Sofres. (wikipedia)



## Frise chronologique des projets structurants depuis 1995



Le cas de Brive, ses seulement quatre projets référencés, et ces deux maires à la carrière politique déjà remplis, certes, ne confirme pas directement l'hypothèse, mais indirectement peut-être:

Les deux maires, B. Murat et P. Nauche finissent leur carrière politiques en mairie après avoir été député, sénateur, président d'agglomération... Ayant déjà tout deux de longues carrières politiques, il semblerait que leurs motivations à développer Brive pour briguer un mandat supplémentaire ne soit plus une priorité; cela pourrait expliquer la rareté des projets initiés!





## Charleville

Charleville-Mézières est une commune française située dans le département des Ardennes, en région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine. Avant la fusion des deux communes principales en 1966 : à l'origine, Charleville (XVII<sup>e</sup> s. et Mézières (X<sup>e</sup> s.) sont les villes mères de l'agglomération.

La ville est située au nord de la région Champagne-Ardenne. Elle abrite une population communale de 48991 habitants et 106 747 dans son aire urbaine: elle est la troisième ville après Reims et Troyes

La ville s'est surtout développée aux XIX<sup>e</sup> siècle et XX<sup>e</sup> siècle grâce à l'industrie métallurgique (nombreuses petites usines et ateliers)

À chaque conflit mondial, la ville et sa région étaient déclarées « zone de peuplement » (1er conflit), littéralement colonie, ou « zone interdite » (2e conflit), ce qui ne facilita pas le ravitaillement et la circulation des biens et des personnes.

Depuis 2008, des travaux de ré-urbanisation sont déployés dans tous les quartiers de la ville. De nombreux changements sont prévus pour rendre la ville plus attrayante et pour augmenter le confort des habitants.



## Frise chronologique des projets structurants depuis 1995



IUT



Extension IUT



Extension, restructuration lycée



Aménagement La Ronde Couture

**IUT**  
G. Dupré, 1995

**Extension IUT**  
J.-P. Desprez, F. Bonnet, 2005

**Extension, restructuration lycée Madame de Sévigné**  
N. Thienot, C. Ballan/AMA, 2008

**Aménagement La Ronde Couture**  
J.-M. Daquin, O. Ferrière 2008-2015

1995

2000

2005

2010

2015

**CFA**  
M. Rémon, 2003

**Gymnase Salengro**  
A. Von Meier / N. Favet, 2005

**Médiathèque Voyelles**  
Canal (D., P. Rubin), 2008

**Le Forum** reconversion d'un cinéma en salle de spectacle, 2010



CFA



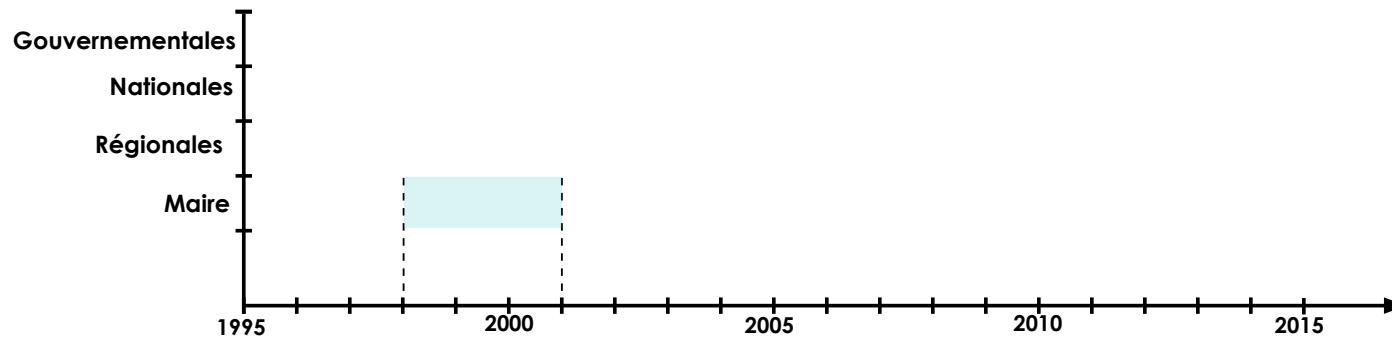
Gymnase Salengro



Médiathèque Voyelles

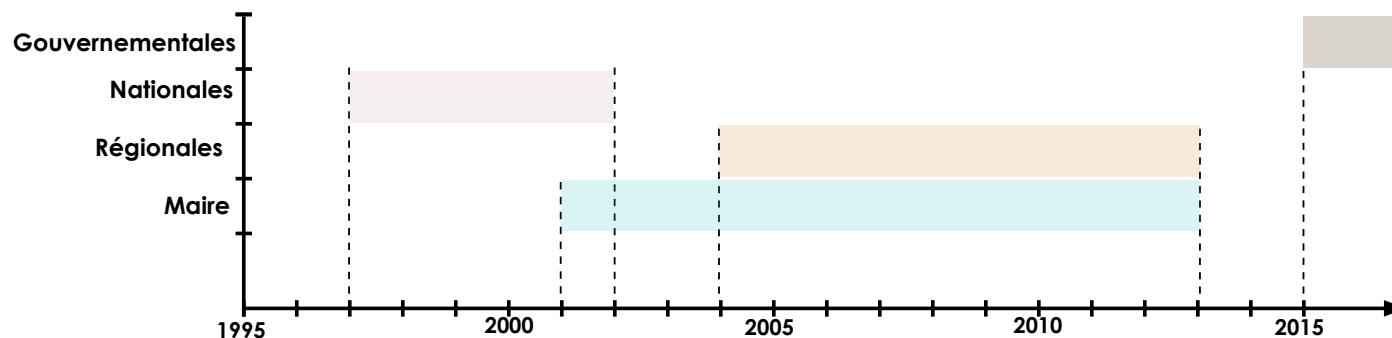


Le Forum



**Louis Auboin**

En 1998, Louis Auboin est élu maire de Charleville. Il ne restera qu'un seul mandat et se retirera dans la vie politique sans avoir entamé le moindre projet architectural ou urbain.



**Claudine Ledoux**

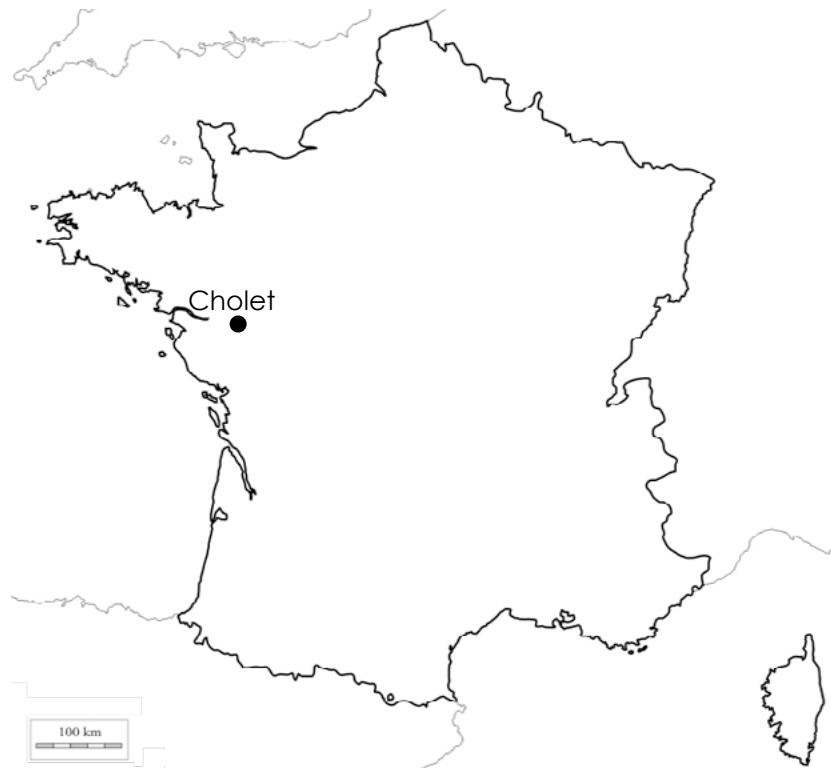
Claudine Ledoux sera quand à elle, maire de Charleville de 2001 à septembre 2013 où elle démissionnera après un double mandat. Avant d'être maire, elle fut députée de la 1<sup>er</sup> circonscription des Ardennes de juin 1997 à juin 2002 (simple mandat). Puis, après son accession à la mairie, elle sera conseillère régionale de Champagne-Ardenne de mars 2004 à septembre 2013.  
En juin 2015 elle est nommée ambassadrice de la France au Laos.

Pour Charleville, le rapport entre la frise chronologique des projets et les frises chronologiques des municipalités est également très révélatrice:

Nous avons une première municipalité incarnée par L. Auboin qui n'initie aucun projet et ne réalise qu'un court mandat.

Puis une seconde, incarnée par C. Ledoux qui, après avoir initié en moyenne plus d'un projet tous les deux ans, réalise un double mandat de maire, un mandat de député et est aujourd'hui ambassadrice de la France au Laos.

**L'hypothèse et sa réciproque seraient donc vérifiées.**



## Cholet

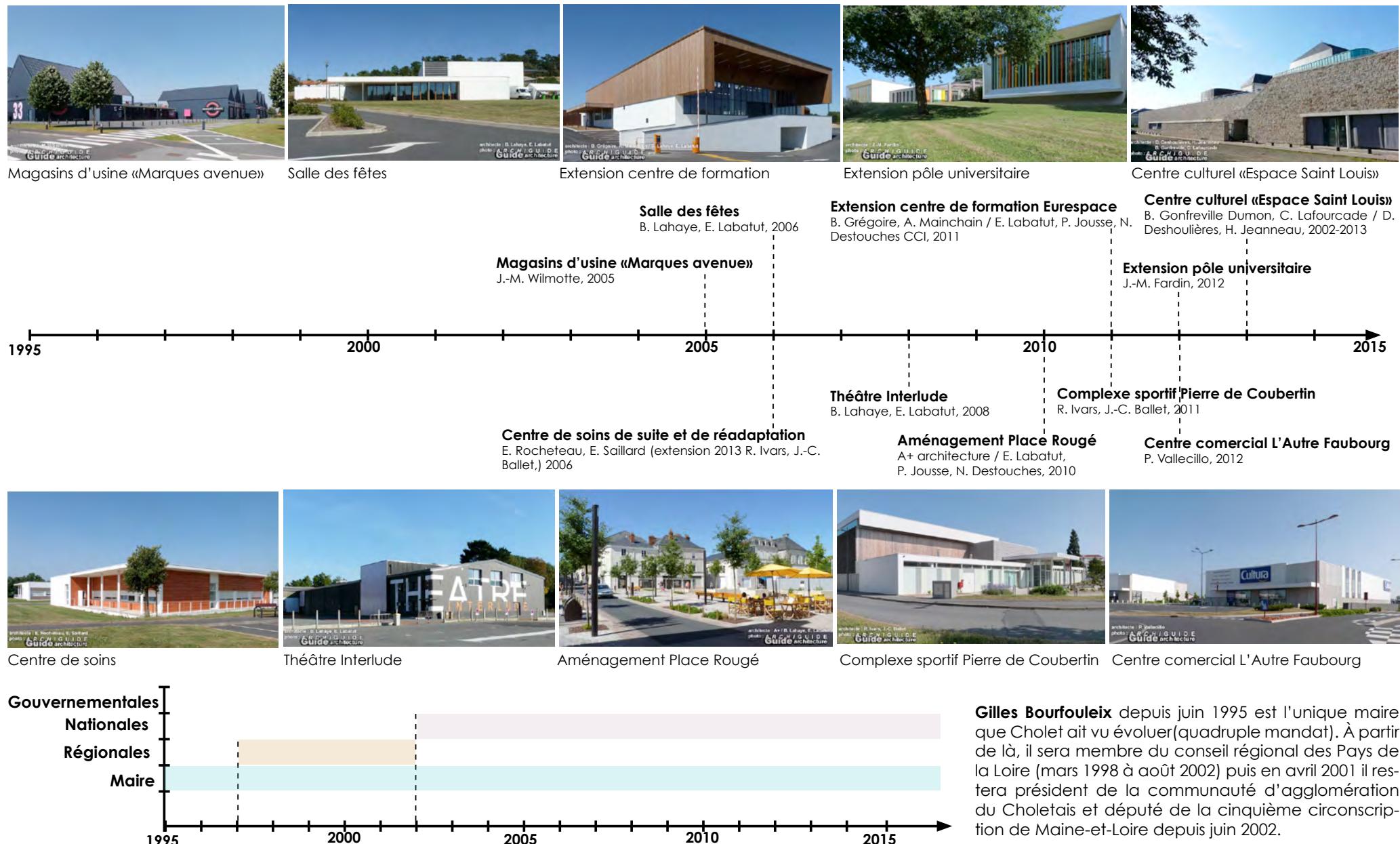
Cholet est une commune française, chef-lieu d'arrondissement, située dans le département de Maine-et-Loire et la région Pays de la Loire.

Avec ses 53 830 habitants (2013) et ses 104 742 habitants dans son aire urbaine, elle est la ville principale des Mauges, au sud-ouest de l'ancienne province d'Anjou, à proximité immédiate de la Loire-Atlantique (ancienne province de Bretagne), de la Vendée et des Deux-Sèvres (ancienne province du Poitou) ; l'architecture et l'héritage culturel locaux sont fortement influencés par cette situation géographique.

Les filatures, les tissages et les blanchisseries marquent le paysage de la ville, au XIXe siècle. Dès la fin du XIXe siècle, la mécanisation du tissage conduit le pays choletais à une première reconversion, dans le secteur de la chaussure, pour occuper ses tisserands chômeurs. L'industrie textile déclinant progressivement, depuis les années 1950, d'autres industries s'implantent et une expansion urbaine transforme la sous-préfecture en une véritable ville moyenne. (wikipédia)

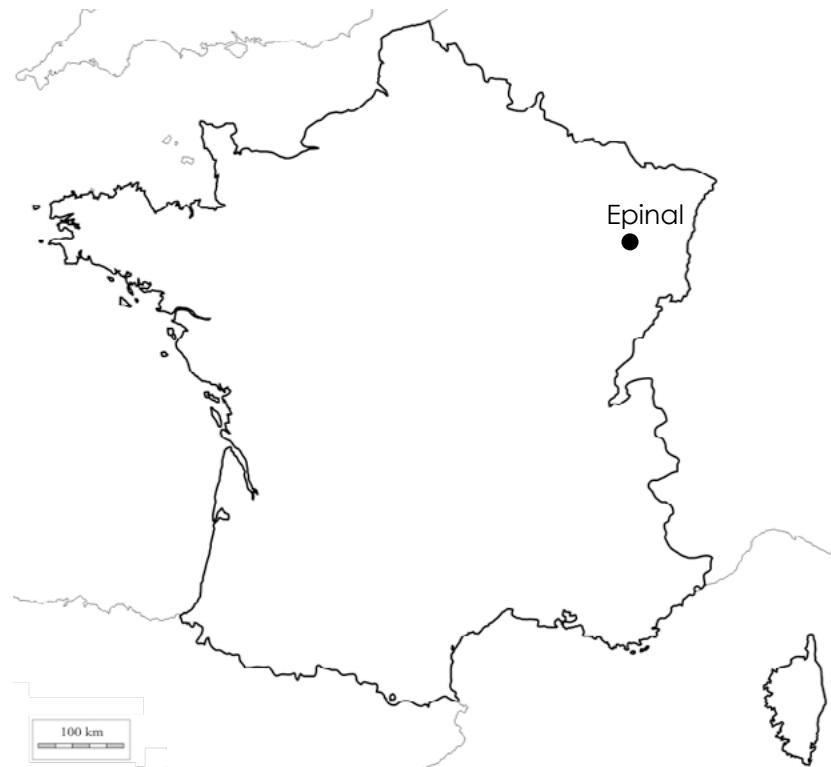


## Frise chronologique des projets structurants depuis 1995



En croisant les deux frises on se rend compte que la promotion politique de G. Bourfouleix au rang de député pourrait correspondre avec le lancement de sa grande série de projets. Avec dix projets à son initiative, il est un des maires les plus prolifiques de cette étude! Il entame sa 26ème année en tant que maire de Cholet. **Il vérifierait donc l'hypothèse.**

**Gilles Bourfouleix** depuis juin 1995 est l'unique maire que Cholet ait vu évoluer (quadruple mandat). À partir de là, il sera membre du conseil régional des Pays de la Loire (mars 1998 à août 2002) puis en avril 2001 il restera président de la communauté d'agglomération du Choletais et député de la cinquième circonscription de Maine-et-Loire depuis juin 2002.



## Epinal

Épinal est une commune française, préfecture du département des Vosges dans la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine. Ville située au bord de la rivière la Moselle.

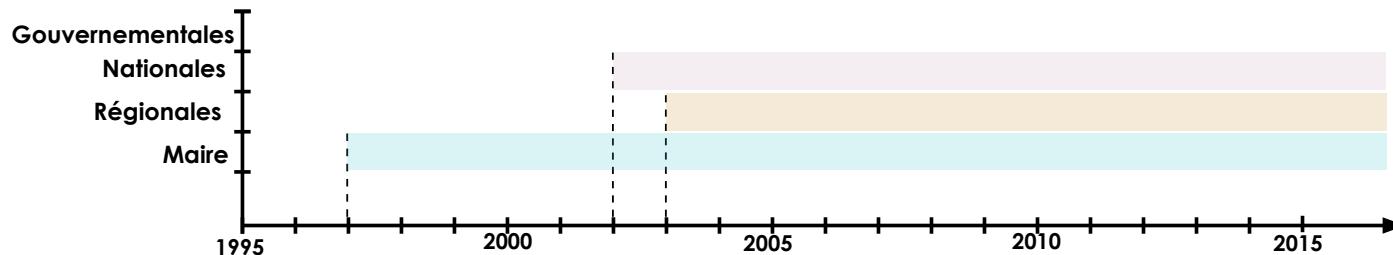
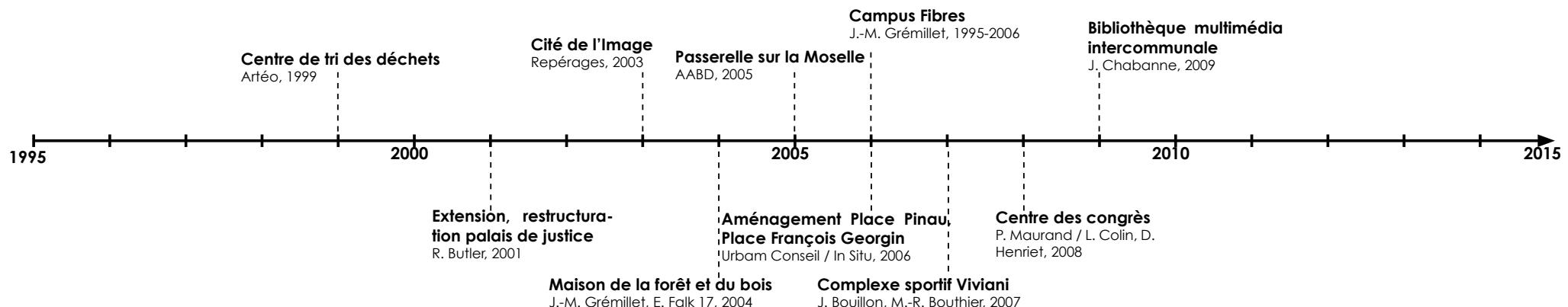
Au dernier recensement de 2011, la commune comptait 32 734 habitants et l'aire urbaine d'Épinal compte quant à elle 93 841 habitants : il s'agit de la première ville du département des Vosges, et la quatrième de la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine derrière la capitale régionale Metz, Nancy et Thionville.

La ville est d'abord connue pour son Imagerie, fondée en 1796, mais aussi pour son château et sa basilique.

La ville est le premier pôle économique et commercial du département, et joue donc un rôle majeur dans la région. (wikipédia)



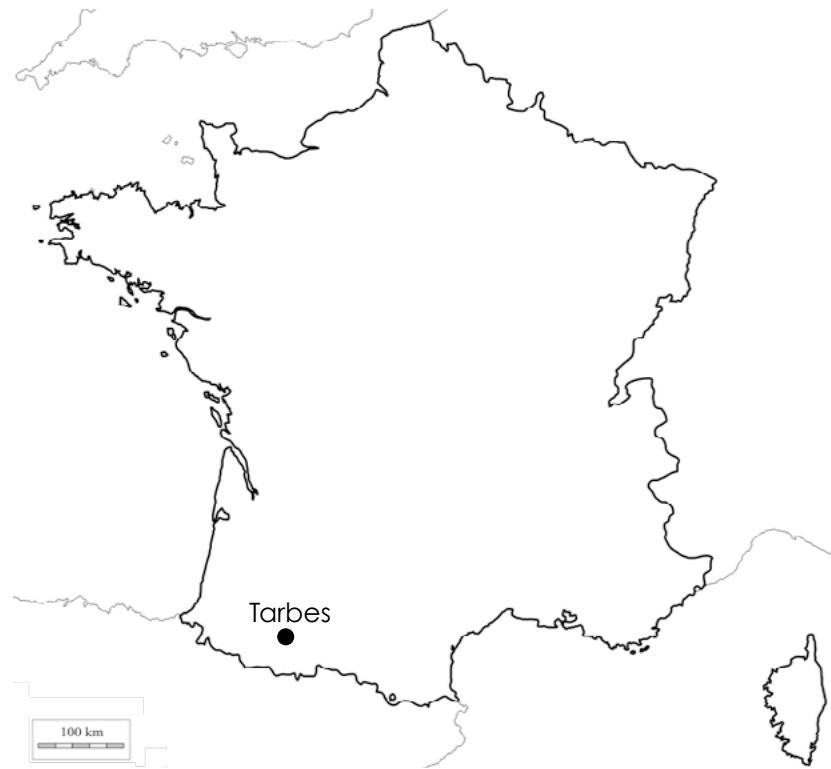
## Frise chronologique des projets structurants depuis 1995



**Michel Heinrich**, comme G. Bourfouleix à Cholet, est maire d'Épinal depuis novembre 1997 (quadruple mandat). Depuis le 8 juillet 2013 il est président de la communauté d'agglomération Épinal-Golbey, depuis 2003, président du schéma de cohérence territoriale des Vosges centrales(triple mandat) et député de la 1re circonscription des Vosges depuis 16 juin 2002 (triple mandat).

Avec 10 projets inaugurés en 11 ans, M. Heinrich est le maire le plus prolifique des 10 villes étudiées.

Avec quatre mandats de maire, trois en tant que schéma de cohérence territoriale des Vosges centrales et trois mandats de député, tous toujours d'actualité, **il vérifierait donc également l'hypothèse.**



## Tarbes

Tarbes est une commune du Sud de la France, chef-lieu depuis 1790 du département des Hautes-Pyrénées en région Langue-doc-Roussillon-Midi-Pyrénées. C'est la capitale de la Bigorre. Avec 116 056 habitants en 2011, c'est la deuxième aire urbaine de la région ; ses 41 062 habitants sont appelés les Tarbaises et les Tarbais.

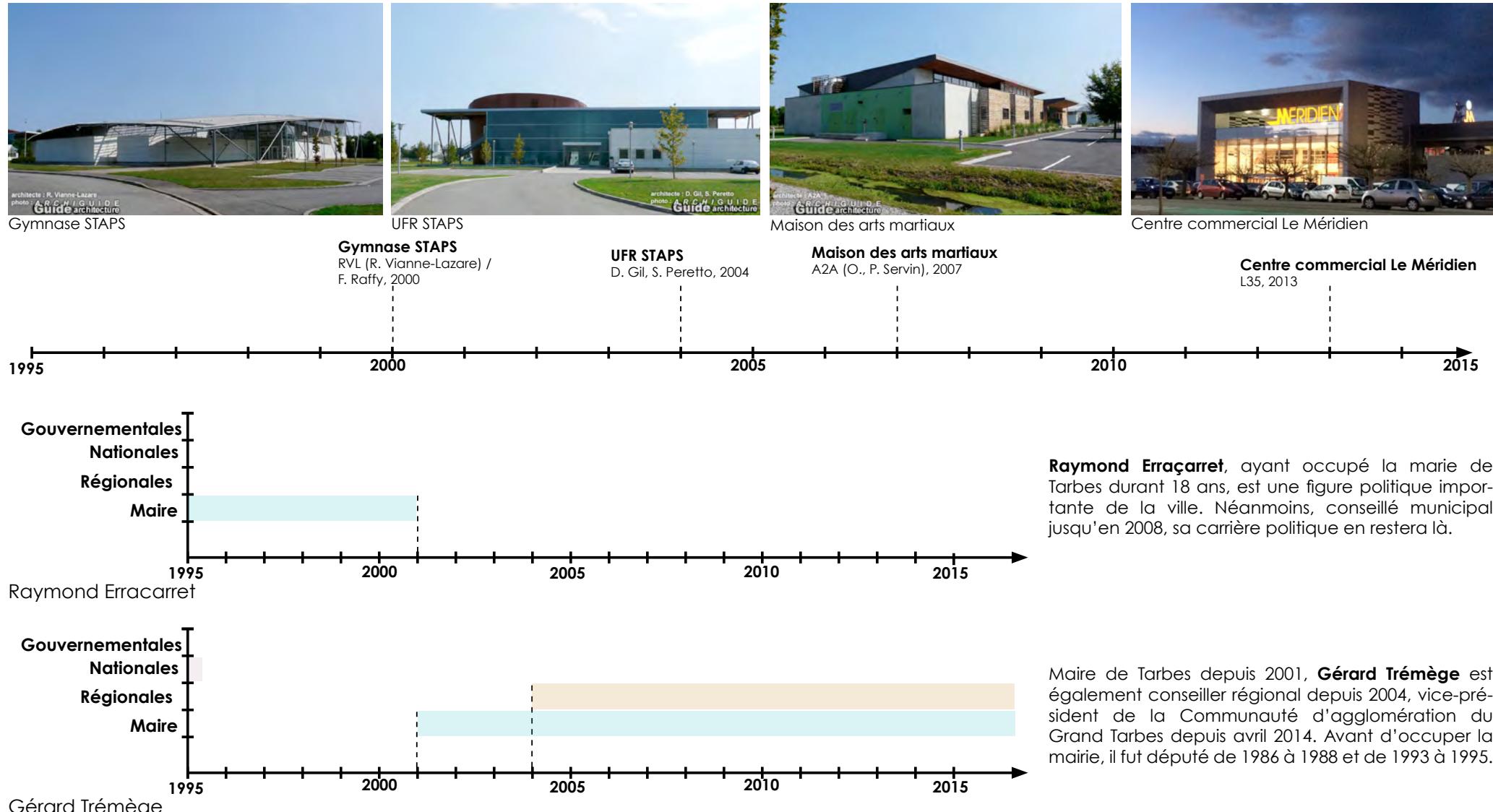
Pendant la Première Guerre mondiale, Tarbes, déjà un fort pôle de construction d'artillerie, intensifie sa production du fait de son positionnement géographique en arrière-pays. Pendant la Seconde Guerre mondiale, la Résistance fait également partie du quotidien de la ville de Tarbes, à qui la croix de guerre a été attribuée.

Après le retour de la paix, l'industrie est diversifiée, et on constate une expansion de la démographie. Tarbes reste une ville à fort caractère militaire.

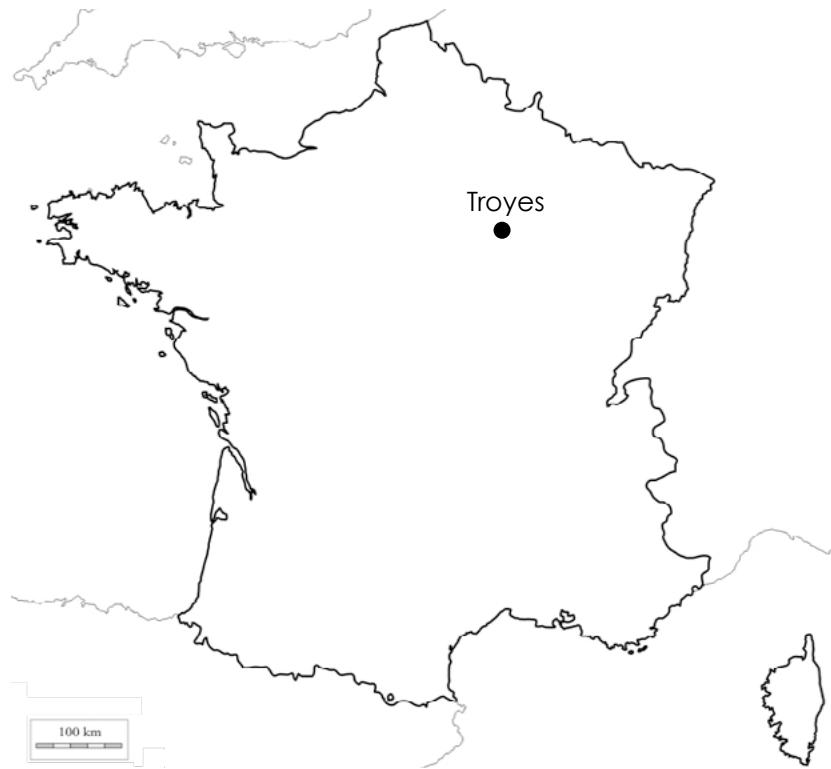
Aujourd'hui, la commune est devenue aussi une ville universitaire et l'activité principale relève désormais du secteur tertiaire. (wikipedia)



## Frise chronologique des projets structurants depuis 1995



Le cas de Tarbes ne fait apparaître que quatre projets référencés par Archiguide, avec deux municipalités qui se sont succédés. Nous pourrions dire, pour appuyer l'hypothèse, que la paternité de trois projets sur quatre revient au maire en place depuis 2001. Mais, G. Trémège ayant été député par deux fois, le cas de Tarbes semble plus se rapprocher de celui de Brive avec une municipalité en fin de carrière, qui semble plus motivé par la pérennisation de son mandat que l'envie d'un nouveau souffle dans sa carrière politique. Ce qui pourrait expliquer la rareté des projets lancés.



## Troyes

Troyes est une commune française, située dans le département de l'Aube (dont elle est la préfecture) et la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine.

La commune est divisée en sept cantons dont elle est le chef-lieu. Avec une population légale de 59 671 habitants, la ville de Troyes est la septième ville la plus peuplée de la région derrière Colmar et devant Charleville-Mézières et Châlons-en-Champagne. Elle est le centre de la communauté d'agglomération du Grand Troyes comptant 124 037 habitants en 2008, qui s'étend sur une quinzaine de kilomètres, le long de la vallée de la Seine.

Son passé historique fort, ainsi que son riche patrimoine architectural et urbain avec ses nombreux édifices protégés au titre des monuments historiques, ont permis à Troyes d'être désignée Ville d'art et d'histoire par le Comité national des Villes et des Pays d'art et d'histoire.

Le textile, développé à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle est l'un des atouts historiques de l'économie troyenne jusqu'aux années 1960 ; Troyes est aujourd'hui la capitale européenne des magasins d'usine et de négoce grâce à ses trois centres de marques. (wikipédia)



## Frise chronologique des projets structurants depuis 1995



Avec F. Baroin, sa longue carrière politique et les multiples projets initiés tout au long de ses vingt années et ses quatre mandats à la tête de la mairie, il sera à l'origine d'une dizaine de projets importants et structurant de la ville de Troyes.

L'importance de ses différents mandats font de F. Baroin Le « maire bâtisseur » qui à initié les projets les plus « rentables » en terme de capacité d'évolution politique. **Il confirmerait évidemment l'hypothèse d'étude.**

**François Baroin** commence sa vie politique étant que conseiller municipal de Nogent-sur-Seine (1989 - 1995) puis en 1995 il est élu maire de Troyes. Il conservera ses fonctions municipales jusqu'aujourd'hui; il occupera également, par alternance, différentes fonctions parlementaires et ministérielles: trois mandats de député (en 1997;juin 2007 et juin 2012), il sera ministre dans les gouvernement Villepin, Fillon II et Fillon III et depuis 2014, il occupe le poste de sénateur de l'Aube.



## Roanne



Roanne est une commune française située dans le département de la Loire, en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Comptant une population communale de 35 507 habitant et une aire urbaine de 104 892, Roanne est la commune la plus dense de la Loire. Roanne est établie au cœur d'un bassin, la plaine de Roanne, délimitée au Nord, à l'Est et au Sud par les moyennes montagnes du Nord Est du Massif Central (monts de la Madeleine, Beaujolais, monts du Lyonnais).

L'activité roannaise au 19ème siècle conférait à sa métropole un rayonnement considérable par l'intermédiaire de son activité industrielle, ses infrastructures et son accessibilité.

Or, depuis le milieu du 20ème siècle avec l'avènement du chemin de fer et l'arrivée massive de la concurrence étrangère Roanne a vu sa notoriété, son activité et sa population baisser progressivement bien que certaines industries restent génératrices d'un savoir-faire spécifique.

Son tissu urbain s'en retrouve affecté avec l'apparition de nombreuses dents creuses et un fonctionnement périurbain important.

Après plusieurs décennies de reconversion, Roanne semble trouver une nouvelle voie de développement. Elle a diversifié son industrie et a développé son activité tertiaire. Elle est parvenue à stabiliser le nombre d'emplois salariés privés, à contenir le chômage et connaît un frémissement démographique.



## Frise chronologique des projets structurants depuis 1995



Centre commercial Espace Saint Louis



Multiplexe Grand Palais



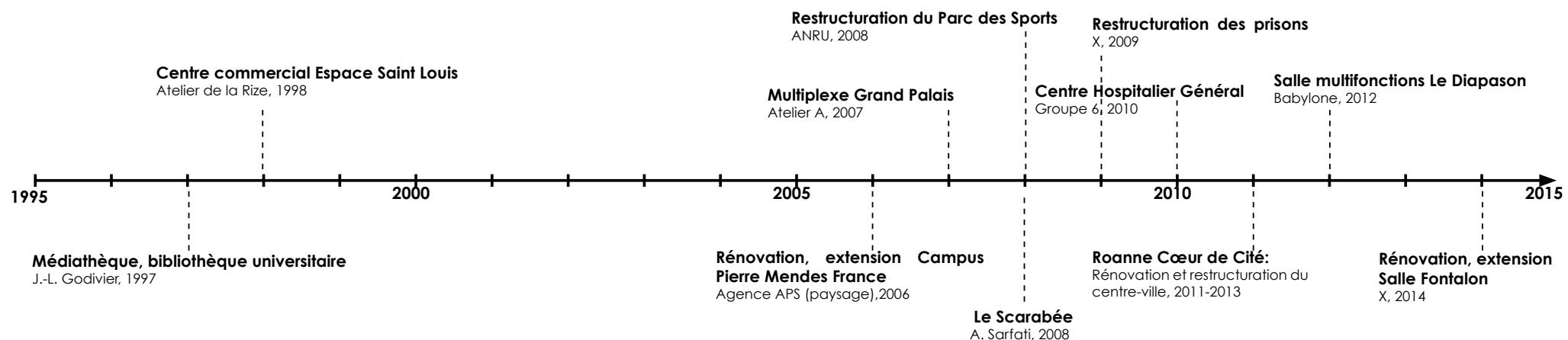
Le Parc des Sports



Centre Hospitalier Général



Salle multifonctions Le Diapason



Médiathèque, bibliothèque universitaire



Campus Pierre Mendes France



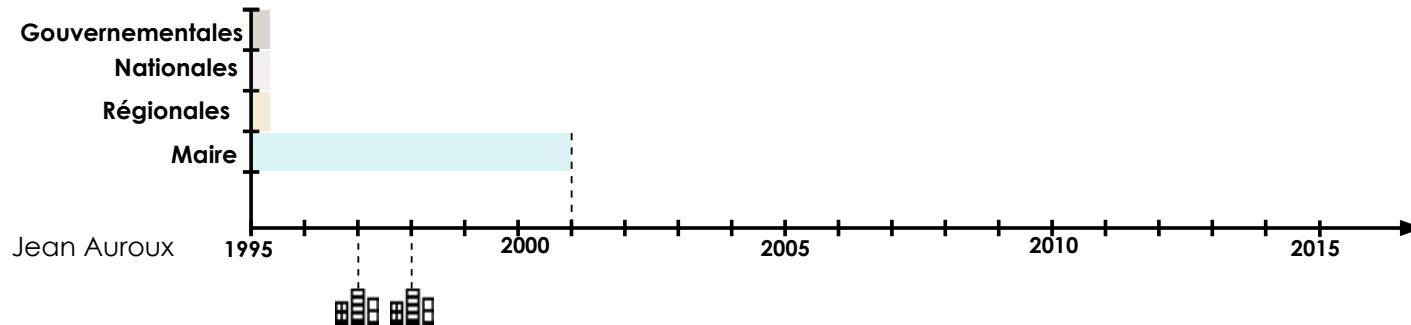
Le Scarabée



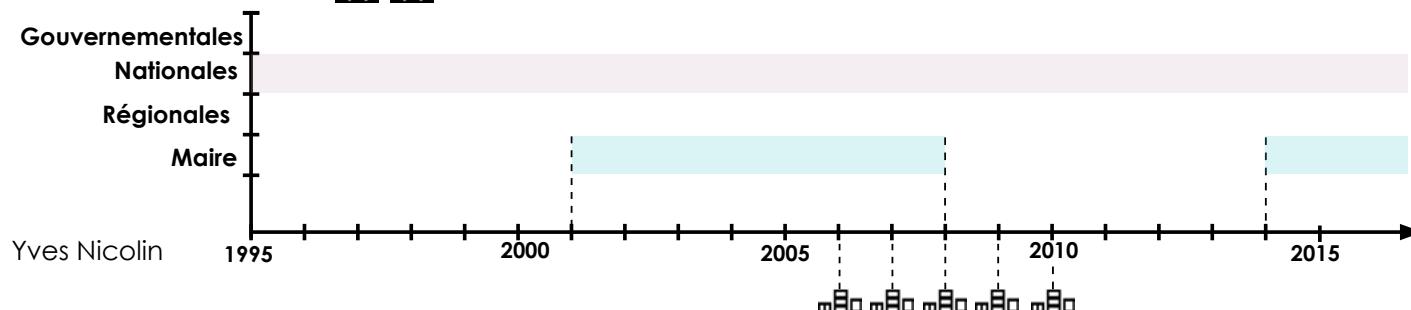
Roanne Cœur de Cité:



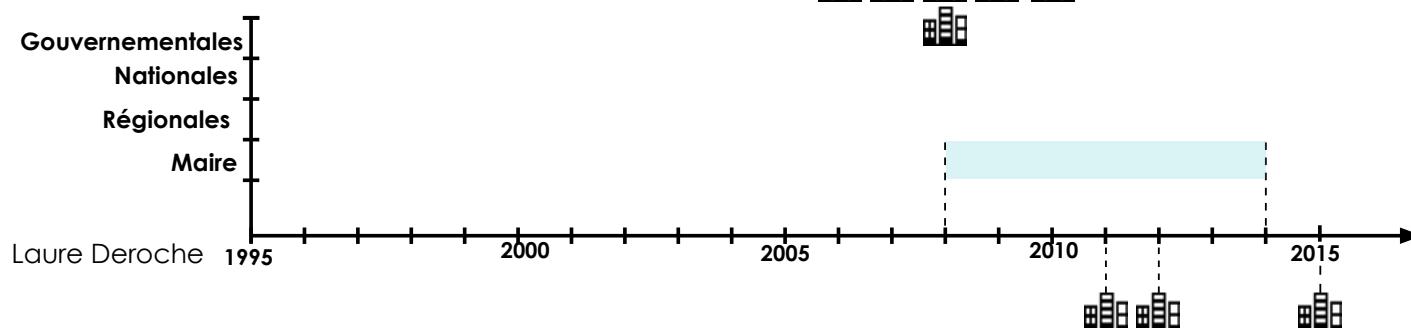
Rénovation, extension salle Fontalon



**Jean Auroux**, figure majeure de la vie politique roannaise, il fut maire de 1977 à mars 2001; député de la 5e circonscription de la Loire d'avril 1978 à avril 1993; Ministre du travail, du 22 mai 1981 au 29 juin 1982; Ministre délégué auprès du ministre des affaires sociales; Secrétaire d'État, chargé de l'énergie, du 23 mars 1983 au 23 juillet 1984 ; Secrétaire d'État, chargé des transports, du 23 juillet 1984 au 20 septembre 1985 ; Ministre de l'urbanisme, des transports et du logement, du 20 septembre 1985 au 20 mars 1986.



**Yves Nicolin** devient maire de Roanne en mars 2001 alors qu'il est déjà député de la 5e circonscription de la Loire depuis 1993 ; Il devient, la même année, président de Grand Roanne Agglomération.



En avril 2008 il perd les municipales face à **Laure Deroche** qui exercera un unique mandat.

**Yves Nicolin** est réélu aux municipales d'avril 2014. Durant cette brève alternance, il conservera ses fonctions de député qu'il exerce depuis 1993 (5 mandats)

Lorsque l'on analyse les projets initiés sur l'agglomération roannaise et qu'on les met en parallèle avec les municipalités en place on distingue deux phases majeures:

-Une première comportant deux projets, en 1997 et 1998. Cette phase correspond à la fin du mandat de J. Auroux qui, après une longue carrière politique, se retire au bénéfice d'Yves Nicolin

-Puis une seconde phase, beaucoup plus prolifique, à partir de 2004, avec 9 projets inaugurés. Ces projets correspondent aux mandats d'Yves Nicolin et à celui de Laure Deroche.

On peut, après étude plus approfondie, donner la paternité de 6 projets à Y. Nicolin et 3 à L. Deroche.

On remarque que les électeurs ont, malgré la prolifération des chantiers, désavoués leurs représentants municipaux, l'un après l'autre, après un unique mandat. Il est important également de relever qu'Yves Nicolin, après 7 ans d'absence à la mairie, a récupéré son siège en 2014.

Des hypothèses pour expliquer ces phénomènes seront envisagées à travers l'entretien avec Yves Nicolin que nous découvrirons plus loin.



## 2. Synthèses et bilans

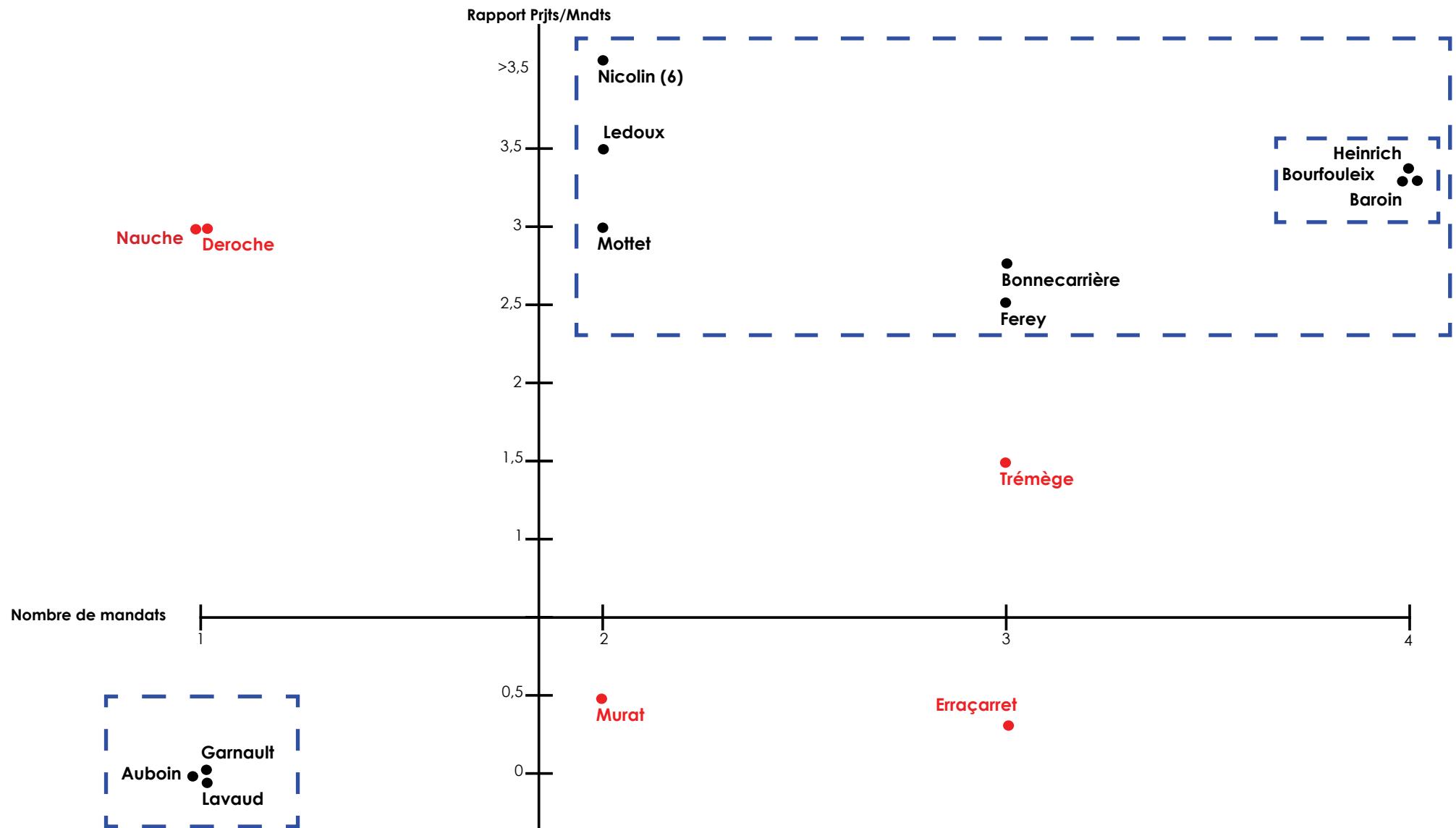
A partir des dix communes étudiées, nous avons extrait les maires actifs sur le référentiel et avons retiré les maires élus pour la première fois en 2014 (le recul étant insuffisant) et les maires qui ont exécutés leur dernier mandat avant 1998 ( cette période n'étant pas représentative de l'ensemble de leur carrière). La liste s'élève donc à 16 maires.

Dans le tableau ci dessous, nous avons répertorié ces maires, leur nombre de mandats total et révolu, le nombre de projets qu'ils ont initiés et la plus haute fonction qu'ils ont exercé durant, ou à posteriori, de leurs mandats. Dans une dernière colonne nous avons fait une moyenne du nombre de projets initiés sur le nombre de mandats révolus (les mandat 2014 étant trop récents) pour évaluer une moyenne de projets par mandat; par exemple Philippe Mottet (Angoulême) a initié 6 projets en 2 mandats, il aura donc un rapport de 3 projets par mandat.

**Par l'intermédiaire de deux graphiques mettant en relation différentes entrées du tableau (ci dessous), nous vérifierons alors si, et dans quelles mesures, l'initiative d'implantation de «projets structurants» influe sur la réélection des maires et leur carrière politique.**

Maires	Ville	Nb Mandats	Nb Mandats révolus	Nb Projet	Fonctions	Rapport Prjs/Mndts
Philippe Bonnecarrière	Albi	3	3	8	Sénateur	2,7
Philippe Mottet	Angoulême	2	2	6	C-Général Poitoux-C.	3
Philippe Lavaud	Angoulême	1	1	0		0
Jean Garnault	Auxerre	1	1	0		0
Guy Ferey	Auxerre	3	2	5	C-Général Bourgogne	2,5
Bernard Murat	Brive	2	2	1	Sénateur	0,5
Philippe Nauche	Brive	1	1	3	Député	3
Louis Auboin	Charleville	1	1	0		0
Claudine Ledoux	Charleville	2	2	7	Ambassadrice	3,5
Gilles Bourfouleix	Cholet	4	3	10	Député	3,3
Michel Heinrich	Epinal	4	3	10	Député	3,3
Raymond Eraçarret	Tarbes	3	3	1		0,3
Gérard Trémège	Tarbes	3	2	3	C.d'agglomération	1,5
François Baroin	Auxerre	4	3	10	Ministre	3,3
Yves Nicolin	Roanne	2	1	6	Député	6
Laure Deroche	Roanne	1	1	3		3

## SYNTHÈSE: «MAIRE BÂTISSEUR», MAIRE RÉÉLU?



Ce graphique plaçant en abscisse **«le nombre de mandats»** et en ordonnée **«le nombre moyen de projets initiés par mandat»**, révèle deux catégories de maires:

Une première, représentée en bas à gauche du graphique, qui englobe 3 maires qui n'ont initié aucun projet. Ces maires n'ont pas exécuté qu'un seul mandat.

Une seconde, en haut à droite, englobant les maires ayant été réélus 1,2 ou 3 fois. On remarque que ces 8 maires ont tous un ratio supérieur à 2,5 projets/mandat.

Nous remarquerons également que 5 maires sortent de ces deux catégories:

P. Nauche (Brive) et L. Deroche (Roanne) qui n'ont exécutés qu'un seul mandat avec pourtant un ratio de 3.

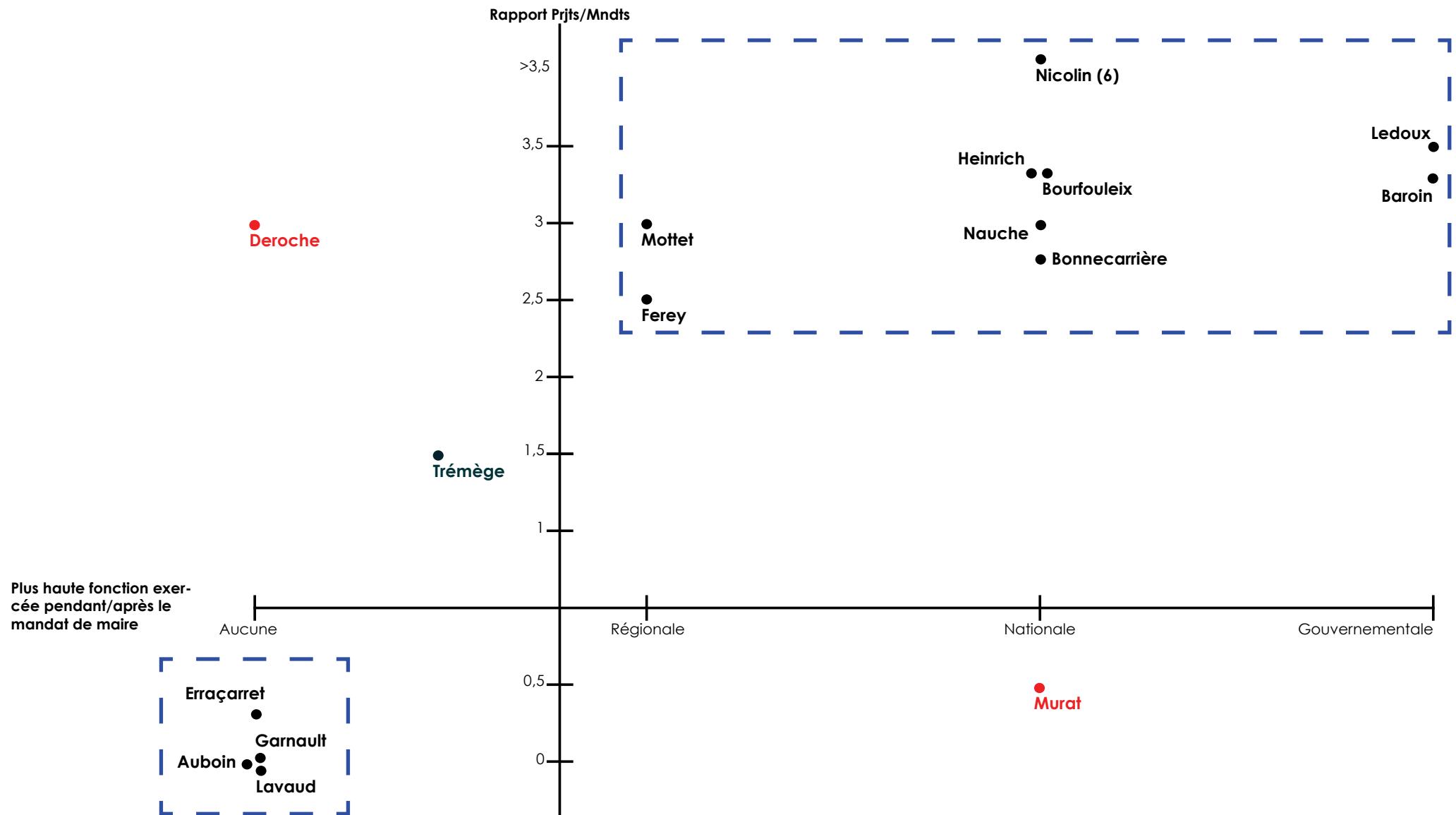
G. Trémège (Tarbes), R. Erraçarret (Tarbes) et B. Murat (Brive) qui, malgré une ou deux réélections, ont un ratio inférieur ou égal à 1,5. Deux d'entre eux ont même un ratio de 0,5.

Les analyses individuelles précédentes de ces cinq maires anticipaient déjà leur caractère d'«outsiden»:

Pour les deux municipalités de Brive (P. Nauche et B. Murat) et de Tarbes (G. Trémège et R. Erraçaret), les enjeux de développement urbain n'apparaissaient pas important. Car ces enjeux s'établissent plus dans une logique de pérennisation de leurs mandats que dans une logique ambitieuse de promotion politique de leurs représentants (ces derniers ayant déjà eu une longue et prospère carrière politique).

Pour Laure Deroche, l'explication proviendrait de sa mauvaise gestion des phases de «concertations» de son projet majeur qui la discrédite aux yeux de la population. Cf «Localement : une «démocratie participative perverse»» p.14.

## SYNTÈSE: «MAIRE BÂTISSEUR», MAIRE MINISTRE?



Ce graphique plaçant en abscisse «**Plus haute fonction exercée pendant/après le mandat de maire**» et en ordonnée **le nombre moyen de projets initiés par mandat**, révèle, comme le précédent, deux catégories de maires:

Une première, représentée en bas à gauche du graphique, qui englobe 4 maires qui ont un ratio inférieur à 1. Ces maires, à posteriori de leurs mandats municipaux, n'ont exécuté aucun mandat régional, national ou gouvernemental.

Une seconde, en haut à droite, englobant les maires ayant occupé des postes plus importants. On remarque que ces 9 maires ont tous un ratio supérieur à 2,5 projets/mandat.

Nous remarquerons également que 2 maires sortent de ces deux catégories:

Laure Deroche(Roanne) qui, ayant un ratio de 3 n'a pas convaincu son électorat

Bernard Murat(Brive) qui, malgré un ratio de 0,5, a occupé des fonctions de sénateur jusqu'en 2008, année de sa défaite aux municipales face à Phillippe Nauche

Ces deux exceptions s'expliquent de la même manière que lors de la synthèse précédente:

Pour Laure Deroche, l'explication proviendrait également du discrédit qu'elle s'est vu attribué par sa mauvaise gestion des phases de «concertations» de son projet majeur qui la discrédite aux yeux de la population.

Cf "Localement : une « démocratie participative perverse »" p.14.

Pour Bernard Murat, finissant sa carrière politique après avoir été député de 1993 à 1997 et président de la Communauté d'agglomération de Brive, l'intérêt de développer la ville ne rentrait pas à priori, pour lui, dans une logique de promotion politique. Cf «Brive» p.30-31



## BILAN

Comme 3 maires sur 16 n'ont rien construit et n'ont pas vu leur mandat se renouveler et comme 8 autres, ayant exécutés au moins 2 mandats, ont un ratio supérieur ou égal à 2,5 projets par mandats - soit 11 maires sur 16 (69%) - on peut alors déduire qu'**une corrélation existe entre le nombre de projets initiés par un maire et sa capacité de réélection.**

Comme 4 maires sur 16 ont un ratio inférieur à 1 et n'ont pas vu leur politique évoluée et comme 9 autres, ayant exécutés des mandats régionaux, nationaux ou gouvernementales, ont un ratio supérieur ou égal à 2,5 projets par mandats - soit 13 maires sur 16 (85%) - on peut alors déduire qu'**une corrélation existe entre le nombre de projets initiés par un maire et sa capacité d'évolution politique.**

---

Cependant, bien que cette étude semble confirmer les hypothèses énoncées, elle révèle également des cas, particuliers qui, sans contredire ces résultats, peuvent apporter une nouvelle dimension et une nouvelle approche à cette étude:

C'est le cas de Roanne: bien que similaire aux autres villes comparées, Roanne à la particularité d'avoir eu une municipalité qui a subit une alternance avec un maire élu en 2001, battu en 2008 puis réélu en 2014.

Bien que cette alternance soit la résultante d'un combat entre «la droite» et «la gauche», le combat que ce sont mené ces deux personnalités atypiques est en grande partie motivé par un combat de grands projets architecturaux et urbains sur leur territoire.

Roanne et ses municipalités ont beaucoup entrepris urbanistiquement et architecturalement et qui se sont vu, l'un après l'autre, désavoués.

**Alors pourquoi ici le premier maire (Yves Nicolin) qui a autant construit (6 inaugurations en 6 ans) a-t-il perdu les élections après un mandat si prolifique?**

**Pourquoi le maire qui lui a succédé (Laure Deroche) , bien qu'elle ait initié aussi de gros projets, s'est également faite remercier?**

Ce qu'on remarque en premier lieu, c'est que la majorité des inaugurations des projets qu'il a initié se sont déroulés en toute fin de mandat, voir à posteriori de sa défaite. Cf «Roanne» p.47

**Cette constatation ouvre une dimension temporelle, interne aux projets!**

Les explications concernant les cas de Brives, Tarbes et leurs municipalités «conservatrices» sont encore, bien qu'elles paraissent logiques, des hypothèses.

**Sont-elles avérées?**

**Je poserai toute ces questions (et bien d'autres) à Yves Nicolin, le maire de Roanne et député de la 5e circonscription de la Loire, à travers un entretien exclusif qu'il m'a accordé au siège des Républicains à Paris le 26 janvier dernier.**

Nous reviendrons avec lui sur l'établissement, la planification et le jugement qu'il porte sur les grands projets roannais qu'il a initié -ou non - et sur l'analyse rétrospective qu'il porte sur son premier mandat (2001-2008).



### **III. CONFIRMATION OU INFIRMATION?**

**Entretien avec Yves Nicolin, député-maire de Roanne**



## PRÉSENTATION



**Yves Nicolin** est née en 1963 au Coteau dans le département de la Loire, il sera maire de Roanne en 2001 et 2014.

Titulaire d'une maîtrise de gestion et d'un DEA de droit communautaire il commence sa carrière professionnelle au sein d'une collectivité roannaise spécialisé dans le tourisme.

Proche de Raymond Barre, en 1986, son adhésion au parti républicain marque son entrée dans la vie politique.

Au niveau national, Yves Nicolin s'est notamment illustré en rédigeant et faisant voter une loi simplifiant les procédures d'adoption et en créant l'Agence Française de l'Adoption qu'il a présidé pendant de nombreuses années après avoir présidé le Conseil Supérieur de l'Adoption. Son mandat de président de l'AFA de 6 ans terminé n'étant pas renouvelable, il a créé en 2012 l'association «SOS ORPHELINATS DU MONDE» qui deviendra quelques mois plus tard une fondation; elle a pour objectifs d'améliorer, dans leur pays d'origine, le quotidien des enfants privés de famille ainsi que de permettre la création d'orphelinats dans les pays en développement et/ou victime de catastrophes naturelles.

### Ses mandats:

1989 : Élu conseiller municipal de Riorges

1992 : Élu conseiller général du canton de Roanne nord

1993 : Élu député de la 5<sup>ème</sup> circonscription de la Loire

1995 : Élu conseiller municipal de Roanne

1997 : Ré-élu député de la 5<sup>ème</sup> circonscription de la Loire

2001 : Élu maire de Roanne et président de Grand Roanne Agglomération

2002 : Ré-élu député de la 5<sup>ème</sup> circonscription de la Loire

2007 : Ré-élu député de la 5<sup>ème</sup> circonscription de la Loire

2008 : Élu conseiller municipal de Roanne et conseiller communautaire de Grand Roanne Agglomération

2012 : Ré-élu député de la 5<sup>ème</sup> circonscription de la Loire

2014 : Ré-élu maire de Roanne et président de Roanne Agglomération



## COMpte RENDU D'ENTRETIEN

Yves Nicolin est l'élu qui, de tous les maires étudiés, a largement le plus fort ratio de projets initiés par mandat; il incarne alors parfaitement le modèle de «maire bâtisseur» que nous cherchons à comprendre.

Initialement prévu à L'Assemblée Nationale à 16H30, cet entretien fut décalé à 17h45 au siège des Républicain où mon interlocuteur devait assurer sa première permanence à 18heure devant une vingtaine de partisans, gonflés à bloc, de son parti politique.

Notre échange dura trois quarts d'heure: un premier quart d'heure de 17h45 à 18 heure puis reprit à 20h pour une demi-heure.

Cette interruption de deux longues heures a permis en réalité de sortir du coté formel de l'interview et d'établir ainsi une relation de confiance propice à la confidence:

Cet entretien fut riche en informations et anecdotes mais il a surtout permis de comprendre la philosophie avec laquelle un maire bâtisseur entreprend ses travaux.

Cet entretien nous donne également des réponses aux interrogations que nous nous sommes posés tout au long ce mémoire.

Nous décrypterons alors cet interview à travers plusieurs thématiques.

**L'ensemble de la retranscription est présente en annexe.**

Je vous en conseil la lecture préalable pour aborder plus aisément ce compte rendu.

## Le stratège:

Il faut reconnaître que notre mai(t)re bâtisseur possède une maîtrise parfaite des stratégies urbaines, politiques et économiques:

-Urbanistiquement, son anecdote qui relate son intervention sur le Scot et le DAC de l'agglomération roannaise visant à «contraindre» l'établissement de commerces sur les communes limitrophes aux profits de la commune qu'il dirige (p.72), montre parfaitement sa connaissance des outils urbains et des possibilités que son mandat de président de «Roanne Agglomération» lui confèrent.

-Politiquement, il maîtrise et exploite également parfaitement ses grandes ressources relationnelles; son anecdote sur la manière dont il a «obtenu la prison», «obtenu l'hôpital» et «obtenu le déblocage de l'autoroute» grâce à Jean Pierre Raffarin ou Michelle Alliot-Marie (p.71-72) montre le lien fort qui existe entre la politique générale d'un pays et le développement architectural et urbain local.

-Économiquement, Yves Nicolin nous démontre également que sa volonté forte de développement urbain est, peut-être avant-tout, une volonté de développement économique en «transformant la ville dans son intérêt à retrouver du dynamisme». Ses explications sur la manière dont il justifie des projets importants de ses mandats comme le centre commercial (p. 72) ou la prison (p. 74) le corroborent efficacement.

Cependant il appuie régulièrement sur le «risque» qu'une telle politique intensive de développement comporte. Pour lui certains de ses projets sont des «paris» qui «inquiètent» ses électeurs.

Citant régulièrement ses administrés qui redoutent, lors des lancements de ses projets, que «ça ne marche pas» ou que «ça couté trop chère», il revendique néanmoins des projets «purement intuitifs» comme le Scarabée.

## Le négociateur

Le «deal» qu'il a passé avec le maire de Riorges, «poids lourd de l'aglo», en lui proposant d'établir le Scarabée sur ses terres contre son soutien, la négociation qu'il a entrepris avec Olivier Ginon, le «patron» de GL Events, pour qu'il puisse gérer le Scarabée, ainsi que les projets qu'il a obtenu/débloqué en disant à M. Alliot-Marie « Ok ! on t'aide ! On soutient le projet ! On va s'en prendre plein la figure politiquement, mais on veut des contre-parties ! » montrent, outre son éventuel besoin de mise en avant, qu'il paraît important pour un maire de s'imposer pour faire passer ses idées et réussir ses entreprises.

## L'obstiné pas tellement démocrate

«Quand vous voulez obtenir la belle blonde qui est là, et que votre méthode de drague ne marche pas, il faut toujours la vouloir mais on change de méthode de drague!» p.76

«Il ne faut pas se détourner de l'objectif que l'on a, mais il faut savoir changer de chemin...» p.76

Quand Yves Nicolin fait de la politique, il s'attache à ses idées, il a raison, il faut juste qu'il trouve le moyens «de convaincre».

Sa vision de la démocratie participative est révélatrice: quand il nous explique que pour lui «la démocratie participative a ses limites : on a été élus par des électeurs, on a mis en place un programme. Après qu'on les associe en leurs expliquant, qu'à la limite ils nous donnent quelques idées, pourquoi pas... Mais il ne sont pas là pour être des élus à notre place» p.71, il traduit parfaitement le rapport étrange qu'un maire élu entretient avec ses électeurs; il a besoin de leur adhésion pour espérer sa réélection mais il doute de leur capacité à comprendre les enjeux réels de tel ou tel projet. (cf *Localement: une «démocratie participative perverse* » p.14)

Par conséquent, il les manipule pour arriver à ses fins.

## Oui mais pas vraiment architecte.

Le champs lexical qu'il utilise pour parler d'architecture est riche d'enseignements:

«geste architectural», «une marque architecturale», «des bâtiments qui sortent un peu de l'ordinaire», «un beau geste architectural», «des signatures architecturales qui détonnent», «une architecture qui ébouriffe», «un truc de fou», «moche», «trucs audacieux», «trucs qui décoiffent»; «choses très modernes», «qui ne sont pas vues», «un coup de patte architecturale», «il est beau quoi!», «c'est joli».

Certes, nous ne pouvons en vouloir directement notre interlocuteur de ne pas utiliser un vocabulaire «expert»; avocat de formation, on aurait tout de même espéré des expressions tel que «volumétrie», «espace» ou «concept» sans réduire l'architecture à de simples notions de «beau», «joli» ou «moche».

On relèvera également, que lorsqu'il nous expose que son prédécesseur a fait changer le site du de la médiathèque sans adapter le projet à sa nouvelle orientation, et qu'aujourd'hui, «quand le soleil tape, c'est l'horreur», ça ne le choque nullement.

Son pouvoir d'élu local est de définir la planification et choix urbain et architecturale sur sa commune. Nous pouvons alors nous questionner sur la crédibilité de tel ou tel choix.

## «Ce n'est pas pour marquer mon passage, ça je m'en fiche»: Vraiment?

Même si monsieur Nicolin, avoue à demi-mots dans l'entretien qu' «a cour-terme peut-être», alors pourquoi «Bachelot est[-elle] une c\*\*\*\*» parce qu'elle n'est pas venue inaugurée l'hôpital?

Pourquoi est-ce «scandaleux» que François Fillon n'ai «pas un mot pour [lui]» lors de l'inauguration, qui se déroula pendant le mandat de son successeur, de la prison qu'il a initié?

Outre l'aspect, à priori primordial, que représente le moment de l'inauguration, on se rend vite compte que sa mémoire très précise de toutes les dates relatives à ses projets, des chiffres les concernant, ainsi que la revendication de son implication et sa «fierté» montre finalement bien que pour lui, marquer son mandat par des gros projets est quelque chose d'important, voire primordial.

De plus on s'amusera à remarquer que sa mémoire à des limites: quand il s'agit de parler des noms et dates relatives aux hautes instances de la politique française, notamment les grands projets de F. Mitterrand ou J. Chirac, sa mémoire est parfaite. Mais lorsqu'il fait référence à des projets locaux, plus modestes, comme « l'Hôtel de la région avec Jean Jacques Heran, ou avec Jacques Million et la gare de Saint Aulasse», on se rend compte, après recherches approfondies, que ces noms et lieux ne correspondent pas. Nous nommerons cela «une mémoire sélective d'identification».

## «Pourquoi [j'ai perdu]? [...] J'en suis convaincu,[...] trop de projets!»

Lors du bilan de l'étude des villes, nous nous interrogions sur la défaite de ce maire aux municipales suite à son mandat si prolifique.

En réalité nous nous apercevons que ce n'est pas le fait d'avoir initié «trop de projets» qui est directement en cause; c'est la manière avec laquelle ses administrés ont abordés ces projets.

Premièrement, d'après lui, les roannais ont perçu cette frénésie de projets comme une future contrainte financière: «mais il va nous ruiner», «les impôts vont exploser», «ce n'est pas possible qu'il fasse tout ça sans qu'on paie la note» (p.75).

Parallèlement à ça, selon lui, «il faudrait des mandats de 12 ans» p.70 car «il faut, non seulement le temps de le construire, que les gens le voient, mais aussi le temps qu'ils se l'approprient et qui' ils voient que ça fonctionne , et là, c'est par contre un peu en décalage avec le temps politique».

Pour extrapoler un peu, pour être réélu, un maire bâtisseur doit construire... Mais pas trop! Il doit composer avec la faculté d'appréhension de ses administrés. Il ajoutera même que le mandat qu'il a laissé passer aura donner le temps à ses électeurs de se rendre compte que ses projets fonctionnent et que cela a sûrement joué dans sa réélection.

A la question «est-ce que les maires se servent de l'architecture à leurs fins politiques?» Nous citerons seulement sa dernière réponse:

«Maintenant [...] je ne me préoccupe plus de savoir si je fais ceci, est-ce que cela va servir à ma réélection... [...] Les autres mandats non..C'est le premier mandat où je vois les choses comme ça en tout cas !»



# CONCLUSION

Les palais, les châteaux, les églises ou les jardins, qui définissent le patrimoine français, sont l'héritage de puissances politiques, militaires ou religieuses qui, à travers les âges, ont asservi le peuple par leurs symboles autoritaires.

Le XX<sup>ème</sup> siècle, ses guerres, les « modernes » et ses pensées humanistes semblent avoir fait basculer cette 'architecture oligarchique' vers une 'architecture démocratique', où l'Homme occupe une place centrale dans ses modes de conception.

Cependant, bien que sa symbolique autoritaire ait perdu de sa vigueur, l'allégeance de l'architecture envers le pouvoir reste intacte.

Hier, instrument de soumission, l'architecture est devenue aujourd'hui un instrument de persuasion dans un jeu politique de plus en plus ouvert aux populations.

Les maires, par l'intermédiaire des lois successives de décentralisation, sont devenus les acteurs principaux de la planification urbaine et le recours à l'architecture est devenu un moyen fiable d'ancrer leurs mandats dans l'espace, le temps et d'offrir à leurs administrés une 'vitrine' de leur réussite et ainsi démontrer leur légitimité politique.

L'étude comparative a confirmé que les « maires bâtisseurs », qui initient en moyenne plus de 2,5 projets par mandat, pérennissent leur mandat municipal et se voient, en prime, confier des responsabilités régionales, nationales ou gouvernementales alors que les maires qui s'investissent moins dans l'émergence architecturale n'évoluent peu ou pas.

Il est important de préciser que cette étude montre une corrélation et non une causalité entre le nombre de projets implantés et la promotion du maire qui les a initiés. Il serait présomptueux et sans doute erroné de dire qu'il suffit à un maire de construire énormément pour occuper la mairie des dizaines d'années et être ministre.

Les explications d'Yves Nicolin, député et mai(t)re « bâtsisseur » de Roanne, démontrent effectivement, qu'une opulence de projets semble être néfaste à l'établissement d'un mandat municipal dans le temps.

Bien que cet échange nous ait permis de confirmer que les élus locaux ont conscience du poids que la planification de projets architecturaux d'ampleur sur leur commune peut avoir sur leur avenir politique, ils doivent néanmoins intégrer une maîtrise parfaite des stratégies urbaines, politiques, commerciales et de gestion des populations pour faire de leurs projets, des atouts de promotion politique.

Cependant par le ressentit extrait du champ lexical utilisé par M. Yves Nicolin (cf. p62) ajouté aux statistiques commandées par le Ministère de l'Intérieur traitant de la « répartition socio-professionnelle des maires au 1er janvier 2014 » montrant que seulement 0,21% des maires ont suivi une formation d'architecte, nous pouvons nous interroger sur leur légitimité à juger l'architecture.

Si comme monsieur Nicolin, la majorité des maires préconise l'installation de « trucs qui décoiffent » sur leurs communes, **que peut-on espérer de l'avenir du paysage architectural français ?**



# RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

## Ouvrage

- RAGON, Michel. *L'Architecte, le Prince et la Démocratie: Vers une démocratisation architecturale*. Albin Michel, 1977.
- KHAN, Hasan-Uddin. *International style: modernist architecture from 1925 to 1965*. Benedikt Taschen Verlag, 1998.
- DRIANT, Jean-Claude. *Défaire les grands ensembles. La Ville en débat*, 2012.
- SITTE, Camillo. *L'art de bâtir les villes. L'urbanisme selon ses fondements artistiques*. Seuil, 2015.
- SECCHI, Bernardo. *La ville du vingtième siècle*. Éd. Recherches, 2009.
- CHASLIN, François. *Les Paris de François Mitterrand*. Gallimard, 1985.
- ANDRIEUX, Jean-Yves, SEITZ, Frédéric, et BELMONT, Joseph. *Pratiques architecturales et enjeux politiques: France 1945-1995*. Paris : Picard, 1998.

## Magazine

- BELLANGER, Emmanuel. *Les maires et leurs logements sociaux. Des années de fondation à l'âge d'or du grand ensemble 1920-1960*. Histoire urbaine, 2008, no 23, p. 95-107.
- BLONDIAUX, Loïc. *Démocratie locale et participation citoyenne: la promesse et le piège*. Mouvements, 2001, no 5, p. 44-51.
- INGALLINA, Patrizia. *Le projet urbain: Que sais-je? n° 3585*. Presses universitaires de France, 2010.

## Électronique

- ALBA Dominique et VAN DE WYNGAERT Thierry, "Les concours d'architecture tiennent-ils leurs promesses?", Séminaire Vies Collectives, 15 février 2007, <http://www.ecole.org>.
- CHEVALIER, Dominique. *La politique urbaine, domaine réservé du maire?*. Annales de la recherche urbaine, 1998. <http://www.annalesdelarechercheurbaine.fr>
- Site de l'ANRU: <http://www.anru.fr>
- Wikipedia: <https://fr.wikipedia.org>
- Archiguide: <http://www.archi-guide.com>
- Encyclopédie Larousse: <http://www.larousse.fr>

# ANNEXES

## L'ENTRETIEN

BONJOUR MONSIEUR LE DÉPUTÉ, TOUT D'ABORD MERCI DE M'ACCORDER UN PEU DE VOTRE TEMPS POUR RÉPONDRE À MES QUESTIONS.

JE RÉALISE, EN CE MOMENT, MON MÉMOIRE POUR L'ÉCOLE NATIONALE D'ARCHITECTURE PARIS VAL DE SEINE. L'OBJET DE CE MÉMOIRE EST DE TENTER DE DÉTERMINER LE RAPPORT QU'UN ÉLU MUNICIPAL ENTRETIEN AVEC L'ARCHITECTURE, ET PLUS PARTICULIÈREMENT SI UN MAIRE UTILISE L'ARCHITECTURE POUR PÉRENNAISER SON MANDAT OU MIEUX, POUR LUI PERMETTRE DE BRIGUER DES MANDATS RÉGIONAUX OU NATIONAUX

JE DÉSIRAISS VOUS RENCONTRER POUR QUE VOUS PUISSIEZ M'ÉCLAIRER SUR VOTRE EXPÉRIENCE.

ALORS MONSIEUR LE DÉPUTÉ, PEUT-ON CONCEVOIR QUE CERTAIN MAIRES INITIENT BEAUCOUP DES PROJETS SUR LEUR COMMUNE DANS L'INTÉRÊT DE LEUR CARRIÈRE POLITIQUE?

Je pense que depuis la nuit des temps, les politiques font l'architecture dans chaque pays, puisque ce sont eux qui passent commande ; hormis les grandes entreprises comme Vuitton qui a décidé de faire en sorte que la fondation soit un geste architectural.

Mais, je veux dire que la commande publique reste quand même une optique forte sur le plan national ; chaque président de la république ou presque a voulu imprimer de son passage quelques bâtiments nationaux : Mitterrand avec la pyramide du Louvre et la bibliothèque ; Jacques Chirac avec le musée des Arts Premiers etc etc...

Donc c'est vrai ! Et y compris sur le plan local : on le voit par exemple en région, comme l'Hôtel de la région avec Jean Jacques Heran<sup>1</sup>, ou avec Jacques Million<sup>2</sup> et la gare de Saint Aulasse<sup>3</sup>.

Donc on essaye, en même temps qu'on doit faire des bâtiments publics, de trouver une marque architecturale qui laisse une trace et qui permet aussi aux architectes de s'exprimer.

### **EST-CE QUE C'EST UNE VOLONTÉ POLITIQUE ... (coupé)**

Je pense que c'est une volonté oui oui...

Moi par exemple, en tant que maire, j'ai toujours voulu, parce que Roanne était une ville qui semblait, comment puis-je dire... ? Un petit peu engluée dans le passé, dans le passéisme, et où l'on fait toujours référence aux heures glorieuses de l'industrie textile...

1 - 2      Après recherches, Impossible de déterminer à qui il fait référence.

3      Après recherches, Impossible de déterminer à quelle ville il fait référence.

Aujourd'hui, comme malheureusement cela n'existe plus, si on veut se démarquer il faut aussi qu'on ait des bâtiments qui sortent un peu de l'ordinaire avec des gestes architecturaux.

C'est pour ça qu'on a construit un Scarabée<sup>4</sup> avec un..(hésitation) geste architectural particulier ; le cinéma même chose, ce n'est pas fait pour marquer mon passage ça je m'en fiche, dans 10 ans personne ne saura qui... On ne se rappelle pas qui était maire il y a 10 ou 15 ans donc ...

### **A ROANNE LES GENS SE RAPPELLENT D'AUROUX<sup>5</sup> IL Y A DIX ANS... (coupé)**

On ne se rappelle pas forcément de ce qu'il a fait, nous politiques, on sait par exemple que Jean Auroux, a fait la médiathèque, ce qui est également un beau geste architectural, mais qui était maire quand le théâtre s'est construit ?!

### **IL A ETE CONSTRUIT EN 1700 ET QUELQUES.... (coupé)**

Non non... Il date pas de 1700, il a été refait en 1800 et des poussières mais bon .. Il y avait quand même un maire... Ce que je veux dire, avec le temps qui passe, c'est le bâtiment qui reste et non l'élu !

### **OUI EST QUE C'EST QUAND MÊME PAS UN MOYEN POUR UN ELU, DE MARQUER DE SON EMPREINTE LE TERRITOIRE ?**

(courte hésitation)

A court-terme peut-être...

Mais c'est un risque aussi. Moi, quand j'ai fait le scarabée, j'ai pris un risque... Parce que les gens considèrent qu'un bâtiment comme ça est trop gros, trop important, « est-ce que ça va marcher ? », « est-ce que ça ne va pas être la faillite ? ».

Le cinéma<sup>6</sup>.. Je veux dire, j'ai perdu une partie de la compagne des municipales de 2008 sur ce sujet là ...on disait « trop grand » « trop massif », donc je veux dire, c'est un risque aussi.

<sup>4</sup> Le Scarabée est un équipement conçu par A. Sarfati pour la ville de Roanne. Inauguré en 2008, cet espace entièrement modulable peut accueillir des expositions, salons, spectacles, réunions, congrès etc.

<sup>5</sup> Député, ministre, secrétaire d'Etat, Jean Auroux est une figure majeur de la vie politique roannaise. Il fut maire de 1977 à mars 2001. cf p 47

<sup>6</sup> «Le cinéma» fait référence au Multiplexe Grand Palais dessiné par Atelier A. Inauguré en 2007, il regroupe restaurants, bureaux, commerces, parkings et 9 salles de projections. cf p. 46

**IL Y A QUELQUES ANNÉES, VOUS AVIEZ COMMANDÉ UN BENCHMARK À LA CHAMBRE DU COMMERCE DE ROANNE, COMPARANT DIX VILLES MOYENNES SIMILAIRES A ROANNE POUR QUE VOUS PUISSEZ EN EXTRAIRE LES MANQUES DE ROANNE EN TERME D'ÉQUIPEMENTS.**

**JE ME SUIS REPOSÉ SUR CE BENCHMARK POUR EN EXTRAIRE LA LISTE DE CES VILLES ET POUVOIR COMPARER, SUR 20 ANS, L'ÉVOLUTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE ET L'ÉVOLUTION DE LA CARRIÈRE POLITIQUE DES MAIRES QUI ONT BEAUCOUP CONSTRUIT (rire du maire) « EST-CE QUE CES MAIRES QUI ONT BEAUCOUP CONSTRUIT ONT ÉTÉ RÉÉLUS ? », « ONT-ILS ÉTÉ ÉLUS DÉPUTÉS, SÉNATEURS OU MÊME MINISTRES... ? »**

Et alors (avec un grand sourire) qu'est que ça donne?

### **ET ALORS ÇA NE MARCHE PAS TROP MAL...**

Tout en riant: Je suis l'exception alors ..(grands éclats de rire ..)

**JUSTEMENT NON VOUS N'ÊTES PAS L'EXCEPTION. CAR QUAND ON ANALYSE LES GRANDS PROJETS QUE ROANNE A MIS EN PLACE , ON VOIT QUE CEUX QUI SONT SORTIS DE TERRE, C'EST A DIRE LA RÉNOVATION DE L'IUT<sup>7</sup>, LE MULTIPLEXE , LE SCARABÉE, QUI SONT LES TROIS PROJETS PRINCIPAUX DE VOTRE PREMIER MANDAT, SONT ARRIVÉS EN FIN DE MANDAT...(coupé)**

Toujours...toujours, parce que le temps de monter un projet...

### **BIEN SUR, MAIS LA EN L'OCCURRENCE LE SCARABÉE IL EST SORTI...(coupé)**

Il a été inauguré en décembre 2008 et ma défaite a eu lieu en mars. Et même le cinéma, on l'a inauguré en décembre 2007 : Les 3 mois qui ont suivi n'ont pas suffi à faire prendre conscience à la population que ça marchait ! C'est pour ça que je dis qu'il y a un risque... Quand on se lance dans une politique comme celle-ci, normalement cela doit fonctionner, mais les délais d'élection sont trop courts !

C'est à dire que là maintenant, on est en train de préparer le centre commercial, il n'ouvrira pas avant, ou à peine lors des élections de 2020. On va faire les bord de Loire...euhh... Les bords de Loire devraient être terminés avant ; bon !

Mais il y a aussi un temps d'appropriation de ces grands chantiers qui dérangent quelque part.

<sup>7</sup> Il est fait référence à la rénovation et l'extension du Campus Pierre Mendes France , dessiné par l'agence APS et inauguré en 2006. Cf.p46

## **VOUS ETES SUR LES DIX VILLES COMPARÉES, LA SEULE EXCEPTION OÙ IL Y EU UNE ALTERNANCE...**

Voilà, c'est bien ce que je dis, je suis l'exception...(rire)

Mais par contre, je pense que cela a aussi joué dans le fait que je suis revenu :

Les gens, après coup, se sont dit « bah tout compte fait, cela fonctionne », au delà de l'aspect architectural, massivité d'un bâtiment, ou d'une réalisation, il y a la question que se posent les habitants, donc les électeurs : « est-ce que cela va marcher ? », « est-ce que cela ne va pas être un gouffre financier ? » et donc c'est vrai qu'il faut, non seulement le temps de le construire, que les gens le voient, mais aussi le temps qu'ils se l'approprient et qu'ils voient que ça fonctionne, et là, c'est par contre un peu en décalage avec le temps politique.

Donc il faudrait des mandats de 12 ans...!

Et des mandats de 12 ans, après ils nous mettraient dehors en disant « cela fait trop longtemps qu'il est là ! ».

Mais voilà... Mais on le sait... Mais d'un autre côté je pense qu'il faut prendre ce risque.

Si on veut que nos villes se modernisent et qu'elles aient une image de dynamisme, cela passe quand même par une visibilité de la modernisation.

Alors on ne peut pas non plus raser une ville et la reconstruire surtout sur un mandat, ce n'est pas possible.

## **MAIS POUR UN POLITIQUE ÇA RESTE UN POINT...(coupé)**

Ah pas tous... Pour certains politiques, dont je fais partie, cela reste un point fort et une volonté politique, c'est sûr!

Mais vous avez des maires qui sont très gestionnaires, qui entretiennent...

Il y a aussi des villes qui ont la chance d'avoir un patrimoine. Roanne n'a pas, à proprement parler, un patrimoine historique, immobilier fort ! À Bordeaux, il y a un patrimoine immobilier très riche...(hésitation)

Donc, c'est vrai que c'est une volonté politique, non pas de marquer son passage, mais de vouloir transformer la ville dans son intérêt à retrouver du dynamisme, hein ?

Après si l'on est reconnu et qu'on est réélu, on est plutôt content, on est plutôt fier... Les gens ont dit qu'on a fait quelque chose, qui a effectivement plutôt tranché ! Qui a peut être un peu perturbé mais bon, tout compte fait, voilà les gens nous sont reconnaissants et c'est une bonne chose !

## **LA GRANDE MAJORITÉ DES PROJETS QUE VOUS AVEZ INITIÉS SONT DES ÉQUIPEMENTS, POUR LE LOGEMENT, LES ATTENTES SONT-ELLES LES MEMES ?**

Alors pour le logement oui... On essaye, à chaque fois, de trouver effectivement des signatures architecturales qui détonnent un petit peu... En tout cas moi, j'ai envie que les futurs bâtiments d'habitation qui seront construits, sortent un petit peu de l'ordinaire ! C'est plus facile à faire sur des bâtiments de logements hauts de gamme, en soit, que sur du logement social. Parce que là, rentre en ligne de compte le coût, et le geste architectural coûte plus cher.

## **LE LOGEMENT SOCIAL, EN FRANCE, EST UNE PRÉOCCUPATION NATIONALE, CELA DEVRAIT L'ÊTRE AUSSI POUR UN MANDAT LOCAL ...**

Pas partout, pas chez nous... Parce que nous, au contraire, on est dans un secteur extrêmement détendu. On a trop de logements ! Et on a pas de demandes suffisantes. Donc, je vous donne un exemple : à Roanne nous avons 4000 logements vides, dont la moitié sont insalubres, donc, au contraire, on est plutôt là pour démolir des logements... Après, cette démolition ne se fera pas de façon sèche, on va reconstruire derrière, mais petit à petit à un rythme différent.

Par contre on manque de logements hauts de gamme, et dans ces logements hauts de gamme, moi je veux qu'il y ait, effectivement, un geste architectural qui sorte de l'ordinaire.

Donc on est en train de travailler, notamment sur les bord de Loire, 3 immeubles qui seront des immeubles hauts de gamme, plutôt luxe, et donc pour ces 3 immeubles, on veut une architecture qui ébouriffe, quoi !

## **J'AI RÉALISÉ MON PROJET DE FIN D'ÉTUDES SUR CE SITE, DONC JE LE CONNAIS BIEN...**

Ah très bien, je vous enverrai alors, le projet qu'on a choisi... On avait trois cabinets :

Un cabinet américain, qui nous fait un truc de fou, avec des prix énormes... Puis un cabinet local, qui malheureusement, n'a pas du tout séduit le jury Et puis un cabinet lyonnais, qui a fait d'ailleurs les bords de l'Allier à Vichy.. et c'est lui qu'on a retenu... 20 millions là dessus quand même...

## **QUAND VOUS PARLEZ DE GESTE FORT...(coupé)**

Oui... c'est vraiment pour insuffler du dynamisme, du renouveau...

**CE GESTE FORT, SUR UN PROGRAMME DONNÉ, PAR EXEMPLE LE SCARABÉE, VOUS AVEZ SÉLECTIONNÉ SARFATI COMME ARCHITECTE, C'EST UNE POINTURE, LE PRIX NE COMPTE-T-IL PAS ?**

C'est un pari... On avait le choix entre faire faire des espèces de cubes, du style Eurexpo<sup>8</sup>... Moches ! Et puis on a réussi à trouver un architecte qui nous alliait aussi bien l'architecture et la fonctionnalité. Donc là on y est allé !

Après, cela ne nous a pas coûté plus cher que si cela avait été un cube.

**VOUS PENSEZ ? SARFATI CONTRE UN ARCHITECTE LOCAL, PLUS MODESTE...**

Non... On avait bien négocié les honoraires ! Prenez par exemple les américains (référence au projet de logements de luxe cité plus haut), ils nous proposaient un projet ; il y avait 20 millions de travaux, il nous proposaient 19% d'honoraires...c'est le double de ce que l'on va prendre là !  
Donc, mais bon, ce sont des gens qu'on aurait pas acceptés à ce tarif là !  
OK pour un geste architectural mais il faut être raisonnable quand même...

**VOUS PARLEZ DE CONCOURS, D'APRÈS LE CODE DES MARCHÉS PUBLICS<sup>9</sup>, L'ATTRIBUTION FINALE DU MARCHÉ RESTE A L'APPRECIATION DE CE QU'ILS DÉFINISSENT COMME « L'ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE », MAIS EN FOUILLANT UN PEU ON S'APERÇOIT QUE D'APRÈS UN ARTICLE DE CE MÊME CODE, ON PEUT AUTORISER LE MAIRE À REPRÉSENTER CETTE ASSEMBLÉE ET DONC À PRENDRE TOUTES DÉCISIONS RELATIVES AUX MARCHÉS PUBLICS PASSÉS AU NOM DE LA COMMUNE<sup>10</sup>.**

Non !

**A PRIORI OUI...**

Non en tout cas, moi, je ne le veux pas ! Non, parce qu'après... Il y a une commission avec des élus, de droite, de gauche, enfin de la majorité, de l'opposition. Il y a des représentants des architectes, des représentants des paysagistes, par exemple dans le cas des bords de Loire...et on a fait l'unanimité. Après si il n'y avait pas eu l'unanimité il aurait eu un vote !  
Après, le conseil municipal suit la décision, sinon voilà... Après c'est suspect ! Surtout en ce moment avec les élus qui sont surveillés par la justice et compagnie..  
Si vous ne suivez pas vous devenez suspect.

<sup>8</sup> Eurexpo est un centre de conventions et d'exposition situé à Chassieu, au sud-est de Lyon

<sup>9</sup> Article 70-VIII L'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales

<sup>10</sup> Article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales

Par contre après, on fait partager le projet, au comité de quartier, aux associations ; en l'expliquant, on ne leur demande pas de choisir à notre place... Je pense que la démocratie participative a ses limites : on a été élus par des électeurs, on a mis en place un programme. Après qu'on les associe en leurs expliquant, qu'à la limite ils nous donnent quelques idées, pourquoi pas... Mais il ne sont pas là pour être des élus à notre place.

**LA NOTION DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE À LAQUELLE VOUS FAITE ALLUSION EST CENSÉE PERMETTRE DES PHASES DE « CONCERTATION », VOUS ÉVOQUEZ PLUTÔT DES PHASES D ' « INFORMATION »...**

La principale erreur qu'avait faite Laure Deroche<sup>11</sup> sur le centre ancien, sur les rues piétonnes<sup>12</sup>, c'est qu'elle a mis en concertation le truc : la population choisit un projet, et elle prend l'autre ! A ce compte là, autant ne pas dire qu'on va faire ça, quoi !

**C'EST CE QUI A CAUSE SA PERTE ?**

Eh bien non ! Parce qu'elle l'a fait avant de perdre toute crédibilité mais je pense que cela a concouru à la dé-crédibiliser sur le thème... Voilà ... Moi je fais de la politique autrement, je fais choisir les gens et les gens, avec elle, se sont rendu compte que c'était pas vrai.

INTERRUPTION POUR QU'IL PUISE TENIR UNE PERMANENCE ET REPONDRE AUX QUESTIONS DE SES PARTISANS...

2 HEURES PLUS TARD, PLUTÔT FIÈRE DE SA PRESTATION ET PARFAITEMENT DETENDU, MONSIEUR LE DÉPUTÉ REGAGNE SA PLACE FACE A MOI, NOUS REPRENONS ALORS L'ENTRETIEN :

<sup>11</sup> La maire, qui a remplacé Nicolin au municipale de 2008 puis qui avait, à son tour, laissé son poste à Nicolin aux municipales de 2014. Cf p.47

<sup>12</sup> Référence au projet «Roanne Cœur de Cité» Cf p. 46

## REPRENONS CET ENTRETIEN AVEC DES QUESTIONS UN PEU PLUS PRÉCISES : QUELLE EST LA PANOPLIE D'ARGUMENTS DONT SE SERT UN MAIRE POUR JUSTIFIER SES PROJETS ?

Ahhh quelle panoplie... ? Alors là c'est un peu au dos mouillé, d'abord on essaie toujours, quand on porte un gros projet, d'argumenter en amont.. Voilà, on doit le faire... Je pense qu'on ne peut pas sortir comme ça du chapeau, après l'élection, un gros projet.

Nous, on a beaucoup réfléchi avant la campagne, et, par exemple, pour le projet de centre commercial, l'idée n'est pas venue de nous : l'idée est venue des commerçants eux-mêmes qui, de peur de voir le centre ville se désertifier au profit de la périphérie, disent: « il vaudrait peut être mieux qu'on mette une locomotive en centre ville plutôt que cette locomotive reste en périphérie ».

Et donc à partir de là, on a essayé de faire valider cette idée par des cabinets d'études. Il y en a eu deux qui y ont travaillé, qui ont validé la faisabilité, et une fois qu'on l'a validé, on l'a mis dans notre programme.

Donc les gens ne sont pas surpris, ils savent, on discute, on a fait adhérer la chambre de commerce ,la fédération des commerçants, les Vitrines de Roanne, donc tous ceux qui comptent dans le domaine de l'analyse commerciale ont été associés au projet et disent « OK il faut le faire ».

### DONC L'ENJEU ICI EST COMMUNAL...

Oui mais il est fait aussi pour palier des problèmes qui ne sont pas... enfin qui sont générés par d'autres communes. Par exemple aujourd'hui, le fait d'avoir des centres commerciaux à Mably<sup>13</sup>, à Riorges<sup>14</sup>, trop forts, pénalise le centre ville !

### L'IDÉE EST DONC DE RAMENER TOUTE L'AIRE URBAINE DE ROANNE, À ROANNE ?

Sauf qu'il faut d'abord avoir une base politique solide à l'intérieur de la ville et comme en plus Mably et Riorges sont deux communes qui, politiquement, me sont opposées, je ne peux pas forcément les convaincre: Je suis obligé de les contraindre !

### LES CONTRAINDRE ?

(courte hésitation) Après il y a ce qu'on appelle le SCoT<sup>15</sup> qui est mis place.

On a révisé le DAC<sup>16</sup> qui n'autorise plus aujourd'hui d'ouverture de commerces à Mably, à Riorges et la seule ouverture: c'est Roanne! Donc on a travaillé le DAC...

13-14 Mably et Riorges sont deux communes limitrophes à Roanne.

15 Schéma de Cohérence Territoriale

16 Document d'Autorisation Commercial

### A VOTRE PROFIT...

Exactement ! Mais, en sachant quand même qu'on ne partait pas à l'aventure. C'était quelque chose qui était vraiment réfléchi , pour qu'il y ait une bonne appropriation de la population , et après il y a quand même pas mal d'outils qui sont mis en place : des outils de concertation des riverains, des gens qui sont concernés par le périmètre ; pour leurs expliquer ce que l'on veut faire, comment est ce qu'on va le faire... Comment on va les traiter... donc il y a une grosse approche de discussions avec ces gens là. Et là, aujourd'hui, le projet passe bien.

La seule interrogation aujourd'hui, c'est que les gens disent qu'ils ne voient pas les choses bouger physiquement. Ils disent que le projet est abandonné. Alors on est obligé de rappeler que « non non, il n'est pas abandonné», on a mis 5 millions d'euros de crédit sur le... bon ....et puis après on établit un budget en fonction de cela.

On sait que cela va nous coûter une 20aine de millions d'euros en budget municipal, en sachant que c'est un investissement qui va en faire, peut-être, 80. Mais porté par le privé... Nous on va payer les espaces publics, on va payer le déficit de l'opération, parce qu'il va vraisemblablement y en avoir un, puisqu'on n'est pas dans une grande ville commerciale, mais cela a été calculé par des cabinets, la caisse des dépôt et compagnie...

**REVENONS EN AUX ENJEUX... ICI, NOUS L'AVONS COMPRIS, IL EST SURTOUT LOCAL, MAIS SI ON REGARDE DES PROJETS COMME LE SCARABÉE, LE MULTIPLEXE... EST-CE QUE LA DYNAMIQUE ESPÉRÉE EST AU DELÀ DU LOCAL ?  
AVEC L'ARRIVÉE DE LA LIGNE LGV POCL<sup>17</sup>, ROANNE VA VOIR SON RAYONNEMENT, ET SA LISIBILITÉ SUR LE TERRITOIRE NETTEMENT AUGMENTER, EST-CE QUE LORS DE L'ÉTABLISSEMENT DE CES PROJETS, LES BESOINS DE LA VILLE EN TERME DE NOTORIÉTÉ SONT CONSIDÉRÉS AVEC AUTANT D'IMPORTANCE QUE LES BESOINS LOCAUX ?**

Il est clair qu'on essaie de travailler la ville pour la transformer afin qu'elle puisse mieux profiter de cette liaison. Déjà la liaison autoroutière<sup>18</sup> est un plus, alors pas forcément concrètement palpable aujourd'hui... Est ce qu'on est en mesure de savoir combien de gens sont venus s'installer à Roanne parce qu'il y a l'autoroute ? c'est quasiment impossible à savoir !

Mais on s'est battu pour l'autoroute car c'est un axe de communication moderne, et surtout, l'intérêt, c'est que cela désenclave, dans les têtes, les Roannais. C'est dire qu'il ne pourront plus dire: « ça ne marche pas parce qu'on est enclavé »

17 L'aménagement d'une nouvelle Ligne À Grande Vitesse, qui relierait Paris-Orléans-Clermont-Lyon. Le passage de cette LGV par Roanne ramènerait Lyon à 30 minutes( au lieu de 1h10) et paris à 1h30 (contre 3h45 auparavant).

18 L'aménagement de l'A89 entre Balbigny et La Tour-de-Salvagny qui améliore grandement la liaison entre Roanne et Lyon. Le projet est mis en service début 2013.

Alors le projet POCL, c'est très important parce que plus on se rapproche d'une ville importante en terme de temps, plus on a des chances de capter une partie de la population de cette ville pour venir vivre chez nous. Cela peut avoir un effet inverse aussi, où la ville peut se transformer en ville dortoir, où les gens viennent uniquement dormir à Roanne et vont travailler ailleurs. À la limite on préfère que ces gens là viennent dormir chez nous et travailler à Lyon plutôt qu'ils aillent travailler à Lyon et dormir à Lyon.

### **EN GROS, QUI'IL PUISSENT TRAVAILLER A LYON ET DEPENSER LEUR ARGENT A ROANNE...**

Oui ! Du moins en partie... C'est toujours mieux qu'ils viennent au moins dormir chez nous car ils feront au moins marcher l'immobilier. Si en plus ils passent un petit de temps les week-ends, qu'il font des courses, c'est toujours ça aussi. Bon après, si il n'y a pas de travail à Roanne, alors qu'ils aillent à Lyon, ce n'est pas grave.

Et le fait d'avoir un TGV qui nous mette à une demi-heure de Lyon et une heure et demi de Paris, ça, ça change la vie quoi...

### **ET C'EST LÀ OÙ L'IMPLANTATION D'ÉQUIPEMENTS DEVIENT INTÉRESSANTE ?**

Oui, notamment pour les cadres. Si on veut faire venir les cadres, il faut qu'ils retrouvent, à Roanne, peut être pas l'identique, mais en tout cas le plus possible, le service qu'ils trouvent dans les grandes villes.

Avoir une salle de concerts comme le Scarabée, plutôt que d'être obligé d'aller à des concerts à Lyon, à Clermont-Ferrand ou à Saint Etienne, cela permet aussi à des gens de se dire qu'il y a une vie culturelle ici.

Le fait d'avoir un cinéma... je vois par exemple le cinéma qu'on fait, il y a des stéphanois qui viennent au cinéma à Roanne. Parce qu'il n'y avait pas d'offre à Saint Etienne aussi performante.

### **MAIS EST-CE QU'AU MOMENT OÙ L'ON DÉCIDE DE FAIRE DE SI GROS PROJETS ON ENVISAGE TOUT DE MÊME PAS L'IMPACT SUR UNE ÉCHELLE PLUS GRANDE ?**

Le Multiplexe n'était pas dans notre programme à la base, c'est plus un concours de circonstances qu'autre chose. Par contre, pour le Scarabée, c'était un engagement de campagne qui était de dire que depuis Paul Piller, avant Auroux, donc 1971, chaque maire de Roanne s'était engagé pendant sa campagne à faire une grande salle de spectacle. Et il ne l'ont jamais fait ! Moi j'ai dit « je suis candidat, je l'annonce, je le ferai ! » et on s'y est attelé ! La chance qu'on a eu, c'est de trouver sur notre route GL Events<sup>19</sup>.

19 GL Events est une importante entreprise spécialisée dans l'événementiel.

Parce que je me suis dit: « construire une salle de spectacle on peut le faire, mais on est pas capable de la gérer », il faut que ce soit des professionnels qui la gèrent, qui fassent venir des évènements, ce n'est pas moi, la municipalité, qui va aller chercher Aznavour, Michel Leeb et compagnie...

Il faut des professionnels pour ça ! Et là, on a rencontré GL Events, qui au départ, ne voulait pas venir parce qu'ils ne géraient que des salles dans des villes de plus de 200 mille habitants. Et j'ai rencontré Olivier Ginon, qui est le patron de GL Events, et qui m'a dit : « non mais nous on ne gère que les grandes salles » et je lui est répondu « mais vous les avez toutes les grandes salles à travers le monde, vous les avez à Sydney, à New York, ...vous gérez déjà toutes ces salles... C'est quoi votre marché de demain ? le marché des grandes villes est saturé, vous les avez toutes, si vous voulez vous développer, attaquez-vous aux villes moyennes ! ». Et il m'a dit qu'il voulait bien essayer et depuis il a fait des villes moyennes et s'est développé ; alors il ne gagne pas des mille et des cents, mais cela lui permet d'assoir leur truc, de dégager un peu de bénéfices et en plus il nous reverse un petit tr...

Mais le Scarabée n'aurait pas marché si on n'avait pas eu GL Events ! Je pense que si... ça a été le cas à Chambéry: à Chambéry, ils ont construit une salle comme ça, sauf qu'aujourd'hui, ils la gèrent eux-mêmes et sont obligés de mettre 300 mille euros par an pour couvrir le déficit. Nous on met 0, il nous donne même 10000 euros.

Donc ça fonctionne, mais c'était un pari. Là, contrairement au projet de centre commercial, on n'a pas fait d'études de marché. C'était purement intuitif ! J'ai dit « c'est obligé que ça marche ! »

### **A LA FRANÇOIS MITTERAND, ON VIENT MARQUER DE SON EMPREINTE SANS TROP RÉFLÉCHIR...**

Oui... Après cela a été une grande négociation, parce qu'au départ, je voulais le faire à Roanne. Mais ce n'était que l'agglo qui pouvait le faire. Et je ne pouvais pas le faire sans le soutien de Riorges; parce qu'à l'époque c'était Jayol qui était premier vice président<sup>20</sup>, maire de Riorges, et était quand même un poids lourd de l'agglo.

Et pour faire passer le truc, j'ai dit « ok, d'accord.. vous me soutenez... enfin si je le mets chez vous, est-ce que vous me soutenez ? » c'était le deal...

Donc il a atterri à Riorges. Sinon il aurait atterri à Roanne..(rire) on fait les choses comme ça ..

Sur ce mandat, on réfléchit plus nos investissements, parce qu'il y a une contrainte financière plus dure qu'on avait pas lors du premier mandat, et puis aussi parce qu'il y a l'expérience qui joue aussi...

Je partirai beaucoup moins à l'aventure aujourd'hui ! A l'époque c'était l'aventure ! Mais ça s'est bien passé, bien terminée.

20 Bernard Jayol a passé 38 ans à la mairie de Riorges dont 18 comme maire, vice-président de l'agglomération Roannaise, 27 ans comme conseiller général et président du Scot.

Et pourtant j'avais eu un rapport de la Cour des Comptes qui m'avait dit que cela ne pouvait pas marcher à Roanne. Et je leurs ai répondu « comme Trois Gros<sup>21</sup> n'aurait pas dû marcher à Roanne, il n'y a pas le potentiel ... »

### **MONSIEUR LE DÉPUTÉ... QUEL EST VOTRE RAPPORT A L'ARCHITECTURE ?**

J'aime bien les trucs audacieux... ! Les trucs qui décoiffent...

### **OK IL FAUT QUE ÇA PÈTE! MAIS VOTRE RAPPORT PLUS SENSIBLE?**

J'aime bien le patrimoine, donc une architecture ancienne...mais j'aime bien aussi les choses très modernes! Et si possible, qui ne sont pas vues ! Donc effectivement, je serais beaucoup plus sensible à un projet - peu m'impose quoi: un bâtiment, une piscine, un immeuble, une tour, un méthaniseur- s'il y a un coup de patte architecturale qui me plaît.

### **MEME SI CA COUTE PLUS CHER?**

Eh bien contrairement à une idée reçue, cela ne coûte pas plus cher! Devant mon air perplexe : Noooon ... Objectivement c'est marginal ! Objectivement c'est marginal... Après il faut trouver de bons architectes. Ce qui coûte cher ce sont les matériaux... Mais pas tellement l'architecture !

### **MAIS C'EST DIRECTEMENT EN LIEN ... ?**

On peut faire une architecture avec des matériaux pas extrêmement chers... le Scarabée c'est du bardage ! L'architecture en elle-même c'est pas ça qui coûte très cher...

### **ON EN REVIENT A UN SUJET PRÉCEDENT : UN ARCHI LOCAL AURAIT COÛTÉ MOINS CHER QUE SARFATI...**

On a pas choisi Sarfati : On a fait un appel d'offres, on a eu trois réponses, celui ci est sorti du lot. Et il est beau quoi !

Quand on choisit, on ne sait pas qui l'a fait, on ne sait pas qui est le cabinet qui le fait, et après quand on dit « ok ce sera celui là, on ouvre et on sait que c'est Sarfati... Ca tombe bien !

Quand on a fait les bords de Loire, on savait qu'il y avait un cabinet américain, mais quand on a choisi, on ne savait pas qui on choisissait. Heureusement au final que ce n'était pas les américains... Cela nous aurait coûté trop cher...

<sup>21</sup> « La Maison Troisgros », est une institutions culinaire roannaise: trois étoiles au Guide Michelin depuis 1968 et 19/20 au Gault et Millau.

### **LE COUT AURAIT ÉTÉ UN FREIN ?**

On aurait dû renoncer ! On aurait pris le deuxième! C'est pour cette raison qu'on est obligé de les classer 1,2,3... D'abord ils peuvent aussi renoncer, on peut ne pas tomber d'accord sur la partie financière. Dans ce cas là on prend le deuxième !

### **SI ON S'INTÉRESSE AUX PROJETS ROANNAIS ET QU'ON DRESSE LA LISTE DES PROJETS IMPORTANTS, LESQUELS AVEZ-VOUS INITIÉS ? SOUTENUS ? PAS SOUTENUS ? LE CENTRE COMMERCIAL SAINT-LOUIS, LA MÉDIATHÈQUE, NOUS LE DEVONS A VOTRE PRÉDÉCESSEUR...**

### **PRENONS TOUT D'ABORD L'HÔPITAL... N'ÊTES VOUS PAS TROP DEÇU QUE L'INAUGURATION SE SOIT FAITE DURANT LE MANDAT DE LAURE DEROCHÉ ?**

Non mais on le savait.. Un hôpital, il faut dix ans ! Entre le moment où on dit « on construit un nouvel hôpital » et le moment où on livre, il faut dix ans.

Nous, on l'a lancé en 2001, fin 2001, on l'a ouvert en 2008. On a mis 7 ans, c'est déjà une belle performance... On a eu des soucis en plus !

De plus il n'y a pas eu d'inauguration... Je me suis battu avec Roselyne Bachelot, qui était ministre de la santé, elle n'est pas venue ! c'est la première fois qu'on n'inaugure pas un hôpital neuf ! Je n'ai jamais vu ça !

### **POURQUOI ?**

Parce que Bachelot est une C\*\*\*\* Elle n'a pas voulu venir, pour la prison aussi...

### **POUR CETTE ÉTUDE, J'AI VOULU ME RESTREINDRE AUX ÉQUIPEMENTS CRÉANTS UN VÉRITABLE ÉLAN DYNAMIQUE DANS LA VILLE ...**

La Prison c'est une ville ! C'est 1000 repas, trois fois par jour. Elle crée des emplois : Ce sont 350 gardiens, qui n'étaient pas Roannais, qui ne travaillaient pas à Roanne, ce sont 350 familles qui se sont implantées à Roanne, ou qui sont revenues, parce qu'on a eu des familles Roannaises qui étaient parties ailleurs et qui sont revenues.

Je n'ai pas voulu la prison parce que je voulais une prison. J'ai voulu la prison parce que c'était un facteur de développement économique. Parce que c'était quand même 60 millions de travaux à l'époque. Aujourd'hui ce serait le double.

## QUAND EST CE QUE VOUS L'AVIEZ DEMANDÉE ?

Je l'ai obtenue en 2003. Parce que Raffarin<sup>22</sup> est arrivé en 2002, quelques mois après, je suis dans le bureau de Perben<sup>23</sup> pour l'obtenir et la décision doit être prise en 2003, on signe le terrain en 2005 et les travaux débutent en 2006, et c'est inauguré en décembre 2009.

Et d'ailleurs pour la petite histoire: c'est Fillon, premier ministre, qui vient inaugurer avec Rachida Dati<sup>24</sup>, il n'a pas un mot pour Pascal Clément, ancien garde des Sceaux et député de la circonscription d'à coté ,ni pour moi, ancien maire qui a porté le projet.

Il ne remercie que Laure Deroche ! Je lui ai fait un courrier incendiaire, iiiinnnnccendiaire !!! Lui disant que c'était sccccannndaleux que le chef du gouvernement, que je soutiens, n'ai pas un mot pour moi, alors qu'on lui a fait passer une note pour lui expliquer la genèse du projet...

Je n'aurais pas été là, le projet ne venait jamais à Roanne, il a fallu se battre hein ! Alors je lui en ai voulu à mort mais je ne lui en veux plus... Et il s'est excusé auprès de moi : j'ai une belle lettre que j'ai gardée, mais peu importe! Là je n'ai pas maîtrisé l'architecture !

## MAIS VOUS AVEZ QUAND MEME INITIÉ LE PROJET...

A oui complètement !!! Mais un autre projet, je sais pas si vous l'avez mis, mais c'est l'ANRU<sup>25</sup>...on a eu quand même 40 millions de travaux! Les démolitions du Parc des Sports, du Mayollet<sup>26</sup>, le réaménagement complet de ces quartiers ! On a quand même mis 40 millions avec 10 millions de la ville de Roanne ! Donc il y a eu je crois une 20aine de millions d'OPHEOR<sup>27</sup>, et une dizaine de millions de l'État.. Ça c'était de 2003 à 2008.. Non mais on a eu un mandat... où c'était des chantiers... mais pas-possible ! Il n'y a jamais eu autant de grues sur Roanne qu'à cette époque là ! L'ANRU, c'était un énorme dossier, très compliqué à gérer, avec des démolitions de tours etc..

L'hôpital c'est le plus gros investissement avec 125 millions d'euros, même si on a eu des malfaçons, et des empreints toxiques... Voyez par exemple : les empreins toxiques, on en a 9 millions .Pour les résilier, parce qu'on a 20% de taux, ça nous coûte 19 millions ! Alors que le capital restant dû est de 9 millions. Si on veut rembourser par anticipation les 9 millions, pour ne pas avoir à payer pendant 10 ans des taux prohibitifs, il faut qu'on mette 19 millions sur la table ! L'État va nous aider, c'est l'État qui va les mettre. D'ailleurs, incroyable que l'Etat n'est pas pu attaquer en justice les banques qui ont proposé ces montages là, mais enfin bref... Une histoire de fou...

22 Premier Ministre en 2002.

23 Garde des Sceaux et ministre de la Justice en 2002 sous le Gouvernement Raffarin

24 Garde des Sceaux et ministre de la Justice en 2009 sous le Gouvernement Fillon

25 Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine.

26 Le Parc des Sports et les Moyollets sont deux ZUS.

27 Un des deux opérateurs de l'immobilier social à Roanne

## « IL N'Y A JAMAIS EU AUTANT DE GRUES »... LES ROANNAIS LE VOIENT, LE SENTENT, IL S SONT SENSÉS VOIR QUE VOUS VOUS ACTIVEZ POUR LA VILLE... POURQUOI DEROCHE PASSE-T-ELLE ?

Pourquoi Deroche passe ... ? (hésitation)

Parce que... Vous n'avez pas lu mon livre ? (rires) C'est là où je disais « j'ai péché par orgueil », parce que je me suis trop intéressé aux dossiers, et à ces élections là, je n'étais pas assez présent sur le terrain : pas assez proche des gens, je ne suis pas allé serrer assez de mains.. J'aurais dû, six mois avant l'élection, laisser les rênes à ma première adjointe, et ne faire que du terrain et aller dans les bistrots et aller discuter avec les gens.

Il y a eu cela : pas assez de proximité, alors que Laure Deroche a fait une très belle campagne de proximité : jeune, fraîche, « je veux faire de la politique autrement », « je vais associer toute la population », les gens la croient, l'ont crue, ils sont tombés dans le panneau.

Et puis moi, bah « Nicolin, il est froid », « il est hautain », « il est distant », « on ne peut pas lui parler », « quand il est dans la rue, il est toujours au téléphone », « sinon il est toujours planqué dans sa mairie », « on ne le voit pas »... donc pas assez de proximité.

Et puis, peut être, sûrement un peu, j'en suis convaincu en tout cas, trop de projets ! Et l'opposition a joué là dessus... Les gens se sont dit : « mais il va nous ruiner », « les impôts vont exploser », « ce n'est pas possible qu'il fasse tout ça sans qu'on paie la note » et en fait on a bénéficié... (hésitation)

Il y a eu un élément déclencheur : je suis élu en 2001, en 2002 Raffarin devient Premier Ministre, je suis très proche de Raffarin, et Raffarin constate que les fonds européens sont sous-consommés en France; et qu'on va devoir rendre à Bruxelles des milliards qu'on a pas consommé à l'Europe. Il convoque les préfets de régions, il leur dit : « je vous intime l'ordre d'ouvrir les robinets des fonds européens !

J'étais le premier à aller mettre ma bassine sous les robinets du préfet de région : on a obtenu effectivement des sous..

Alors, on a aussi bénéficier de la restructuration de Giat<sup>28</sup>; 2003, Giat est en déficit énorme, Alliot-Marie<sup>29</sup> est ministre de la défense et dit « ça suffit, arrêtons les plans successifs de demi-mesure, il faut tailler dans le vif ! » et elle propose un gros plan qui va supprimer à Roanne 800 emplois. Enfin bref.. C'est la guerre!

28 Giat industries est la holding de tête du groupe Nexter qui est un groupe industriel de l'armement appartenant à l'État français. Dans les années 80, le site de Giat était un des principaux moteurs économiques roannais et employait 3000 roannais, puis avec la baisse conséquente des commandes militaires de l'État dans les années 90, le pôle roannais n'employait plus que 800 personnes.

29 Michèle Alliot-Marie

Et Alliot-Marie dit au PDG de Giat : « Ok, je vous soutiens jusqu'au bout », et nous convoque, nous élus. Il y avait Pascal Clément<sup>30</sup> et moi et elle nous dit : « Yves, Pascal... J'ai besoin de votre soutien ! Vous n'allez pas vous mettre à râler comme les autres... vous m'aidez dans cette affaire ».

J'ai dit « Ok ! on t'aide ! On soutien le projet ! On va s'en prendre plein la figure politiquement, mais on veut des contre-parties ! ». C'est là qu'on a obtenu le déblocage de l'autoroute. Raffarin a débloqué l'autoroute... C'est là qu'on a obtenu la prison ! C'est là qu'on a obtenu l'hôpital, sorti en 2007. On est le premier hôpital qui sort avec le Plan Mattéi<sup>31</sup>, et on a obtenu des fonds européens comme on en aurait jamais eu. C'est à dire qu'avec Raffarin, ils nous ont débloqué des situations et débloqué des millions.

L'ANRU, on est passé parmi les premiers. Donc ça a permis d'avoir beaucoup d'argent et d'aller plus vite.

Et le premier directeur de l'ANRU, Van De Maele... Je suis l'un des premiers élus à aller le voir. Parce qu'au départ, l'ANRU a été créé pour créer de nouveaux logements sociaux... Et nous, on est allé le voir pour lui dire « on ne va pas en construire, on va en démolir ! »

Tout en souriant : Ils ont ouvert des yeux comme ça... Mais quand ils ont compris le truc, ils ont dit « Ok on va vous aider » ! Et surtout qu'on avait un office<sup>32</sup> qui était en déficit, qui était même sous contrôle d'État, sous Cglls<sup>33</sup>, et on a pu comme ça, avoir des financements qu'on aurait jamais pu avoir et qu'on ne peut plus obtenir aujourd'hui.

**DONC TROP DE PROJETS, LAURE DEROCHE PREND LA MAIRIE. VOUS NE QUITTEZ PAS LE MONDE DE LA POLITIQUE POUR AUTANT, ALORS COMMENT UN MAIRE BATTU SE POSITIONNE FACE AUX PROJETS « DE LA CONCURRENCE » ?  
PRENONS PAR EXEMPLE ROANNE CŒUR DE CITÉ... L'AVEZ-VOUS SOUTENU DANS CE PROJET ?**

A noooon ! enfin... on soutenait la nécessité de rénover les rues piétonnes, mais on s'est cabré contre son projet parce qu'elle ne voulait pas que refaire les rues piétonnes; Elle voulait refaire les rue piétonnes... modifier les sens de circulation.. et contraindre le stationnement... Comme si on était dans une grande ville où il faut que les gens arrêtent de prendre leurs voitures... « Faut que les gens prennent le bus », « il faut que les gens marchent à pied », mode de déplacement doux : les vélos, les machins etc..

30 En 2003, il est député et président du Conseil général de la Loire il deviendra ensuite Garde des Sceaux et Ministre de la Justice sous le gouvernement De Villepin.

31 Jean-François Mattéi, a l'époque ministre de la Santé, présenté en 2007 son programme de restructuration du système hospitalier, baptisé « Hôpital 2007 ». En bref il s'agit d'un investissement supplémentaire de l'État de 1,2 milliard par an; et d'une série de mesures destinées à « moderniser complètement les modalités du fonctionnement interne de l'hôpital ».

32 Office HLM

33 Caisse de Garantie du Logement Locatif Social

Et donc, nous, on a dit « autant cœur de cité, refaire les rues piétonnes... Pas de problème ! Bien que le parti pris architectural avec les briques, on trouvait ça un peu tristounet, et on s'est rendu très vite compte, malheureusement, qu'elles ne tiennent pas le coup quand il fait très froid, à -15, il y en un paquet qui ont éclaté...

Bref .. Mais autant, par contre, on s'est braqué et là dessus on met un peu d'huile sur le feu, je le reconnais ! On fait de la politique là hein... On a eu le soutien de la chambre de commerce, des commerçants... parce que eux aussi .. « si on modifie le sens des circulations , plus de stationnements, c'est quoi ce bazar ? », les commerçants étaient mécontents, et nous, on a poussé derrière.

Et ça, ça a beaucoup décrédibilisé Laure Deroche parce qu'elle...(hésitation)

Laure Deroche est quelqu'un de tête ! C'est dire qu'une fois qu'elle a décidé... Vous avez beau lui démontrer que ce qu'elle est en train de faire... (hésitation).

2+2 ça ne fait pas 5 mais ça fait 4 ; Une fois qu'elle a décidé que ça faisait 5, ça fait 5 (tout en tapant sur la table pour appuyer le « 5 »).

Et même nous, on avait des échos parmi ses proches collaborateurs, parmi sa majorité : ils disaient « mais elle est buttée, elle ne veut pas changer d'avis » et là, elle a tenu bon , elle n'a pas voulu changer d'avis et donc les gens se sont mis dans la tête « le maire est tête ! » et cela l'a suivi pendant tout son mandat...

Il faut savoir de temps en temps reculer : on parlait tout à l'heure « oui les manifs, il ne faut pas reculer... »<sup>34</sup>. A un moment donné il faut savoir reculer! Il ne faut pas se détourner de l'objectif que l'on a, mais il faut savoir changer de chemin...

## LA POLITIQUE QUOI.. !?

Oui !!! Mais c'est la vie !

Quand vous voulez obtenir la belle blonde qui est là, et que votre méthode de drague ne marche pas, il faut toujours la vouloir mais on change de méthode de drague !(grands éclats de rires)

## EN 2012, LA SALLE LE « DIAPASON<sup>35</sup> » OUVRE SES PORTES...

Ouiii alors c'est une salle de petits spectacles, avec des petits studios d'enregistrement pour les groupes de musique.

34 En référence à un débat qu'il a eu avec un partisan durant la permanence.  
35 Cf p.46

## QUI EST A L'ORIGINE DU PROJET ?

C'est Laure Deroche. C'est un projet pure Deroche ça !

## VOUS AVEZ SOUTENU CE PROJET ?

Oui c'est bien. C'est validé. Ça marche. On est content. Attends... Elle a pas fait que des bêtises hein...  
Non non ça c'est un beau projet de Laure Deroche...  
C'est peut-être le seul...(rire)

Je vois sur votre document... la médiathèque<sup>36</sup>... ça c'est Auroux !  
Alors pour la petite histoire c'est marrant... La médiathèque ne devait pas être là !  
Elle devait être derrière le théâtre...  
Donc ils ont organisé un concours d'architectes.. et (me montrant la façade principale du bâtiment) c'est tout vitré là... Sauf que ça s'est retrouvé pas mis dans le bon sens et aujourd'hui, quand le soleil tape, c'est une horreur ! Il s'est contenté de dire : « ce qu'on devait mettre là, on le met là ! », « on garde le projet » mais ils l'ont pas adapté. Et aujourd'hui ce n'est pas fonctionnel... mais c'est joli.

## QUI L'A DÉPLACÉE ?

C'est Auroux !

## ET L'ARCHITECTE N'A RIEN DIT ?

Si si sûrement, mais il a dit, à un moment donné, « le terrain sur lequel on voulait le mettre ça ne marchera pas, ce n'est pas possible ! donc faut qu'on le mette ailleurs, il y a d'autres terrains... »

## LA SALLE FONTALON<sup>37</sup>? C'EST DE VOUS ?

Alors la salle Fontalon, non! Le projet a été lancé par Laure Deroche, on est arrivé, on a stoppé le projet, on considérait que c'était trop cher, qu'il fallait la rénover mais que c'était trop coûteux. On a donc revu le projet avec les architectes. Donc c'est un projet qui a été lancé par Laure Deroche et qui a été fait par nous, mais, la paternité du lancement, c'est elle!

<sup>36</sup> Bibliothèque universitaire et médiathèque, elle fut conçue par l'architecte J-L Godivier et livrée aux roannais en 1997. Cf p 46

<sup>37</sup> Il s'agit de la rénovation et de l'extension d'un équipement sportif.

## DONC DEPUIS 2014 VOUS ETES RÉÉLU ! LES PROJETS À VENIR ?

On a le centre commercial, les bords de Loire, la rénovation de la rue Victor Bach<sup>38</sup>, la vidéo-protection. On a près de 3 millions d'euros sur la vidéo projection, cela ne se voit pas mais c'est important... Le remplacement des 3 quarts des éclairages publics : on passe tout en LED.  
Après on n'a pas effectivement de gros projets d'urbanisme...

## CE NE SERA PAS UN MANDAT AUSSI REMPLI ?

Non ! il n'y a plus d'argent européen! Donc c'est sûr qu'il aura de moins grosses.. de moins nombreux, pas de moins grosses réalisations !

Mais on fera toujours mieux que ce que Laure Deroche a fait (long rire)

Tout en tapant sur la table pour clôturer la discussion:  
Allez....Alors pour vous après comment ça va passer... ?

S'interrompant lui-même :  
Mais il sont à la fois inquiets!  
Ils ont peur de « est-ce que cela va marcher ? », « est-ce que ça ne va pas coûter cher ? », « est-ce que ça ne va pas être un gouffre ? ».  
Donc il y a de l'inquiétude et de la fierté...

Se rhabillant tous les deux :  
**ET VOUS SURFEZ SUR CETTE FIERTÉ... ?!**

Je ne sais pas si on surfe... Mais objectivement maintenant, je suis sorti de cela. Si je suis battu, je serais battu, je m'en fiche! 52 ans, on ne peut pas dire que je suis proche de la retraite mais.. Pfff... J'essaie de faire bien. Mais je ne me préoccupe plus de savoir si je fais ceci, est-ce que cela va servir à ma réélection...

## VRAIMENT ?

Oui, aujourd'hui oui ! Les autres mandats non.. C'est le premier mandat où je vois les choses comme ça en tout cas !

<sup>38</sup> La rue Victor Bach est une rue connue des roannais pour accueillir en majorité des bars et des restaurants.